

République tunisienne
Ministère du Tourisme

Rapport Annuel De
Performance 2020 “Mission
Tourisme “

Avril 2021

Table de matière

Chapitre premier : Présentation générale

1. Résultats de performance pour l'année 2020

1.1 Présentation de la stratégie, des priorités et le découpage programmatique de la mission

1.2. Présentation des réalisations stratégiques les plus importantes de la mission

2. Exécution du budget de la mission pour l'année 2020

2.1 Exécution du budget de la mission pour l'année 2020 selon la nature de dépenses

2.2 Exécution du budget de la mission pour l'année 2020 par programme

Le deuxième Chapitre : Présentation des programmes de la mission

I. Programme du tourisme et de l'artisanat

1. présentation et analyse des résultats de performance

1.1. présentation des objectifs stratégiques et comparaison entre prévision et réalisation des indicateurs de performances .

2. présentation de l'exécution du budget du programme.

II. Programme pilotage et appui

1. présentation et analyse des résultats de performance

1.1. présentation des objectifs stratégiques et comparaison entre prévision et réalisation des indicateurs de performance .

2. présentation de l'exécution du budget du programme.

Le secteur du tourisme et de l'artisanat est considéré en Tunisie comme l'un des secteurs économiques stratégiques et un affluent majeur du développement du pays, car il est considéré comme un moteur pour le reste des secteurs qui sont liés à son activité, tels que les secteurs du transport, l'agriculture, les industries alimentaires, la santé, l'énergie, les travaux publics, les institutions financières, le commerce, industries manufacturières, les professions libérales et les petits métiers artisanaux et autres.

L'activité touristique contribue à environ 14% du PIB (environ 16 milliards de dinars en 2019), ce qui contribue à couvrir le déficit de la balance commerciale de 21%, et fournit environ 400 mille emplois directs et indirects (environ 12% de la population active du pays). Le secteur fournit aussi des revenus importants en devises, estimés à environ 6 milliards de dinars au cours de l'année 2019.

L'activité artisanale en Tunisie contribue aussi à environ 4% du produit intérieur brut et 2% du total des exportations tunisiennes et emploie plus de 350 mille artisans répartis sur 76 activités. Le taux d'investissement dans ce domaine a été estimé à 6 mille projets par an, à raison de 18 millions de dinars.

Malgré le développement considérable qu'a connu ce secteur, la réalité actuelle de l'activité touristique et artisanale ne peut occulter de nombreux obstacles qui se sont manifestés notamment lors des événements exceptionnels qu'a connus la Tunisie lors de sa transition démocratique après le 11 janvier 2011 et récemment la crise sanitaire mondiale due à l'apparition du nouveau Corona virus « covid 19 ».

La crise sanitaire mondiale que connaît le monde due à la propagation rapide du Corona virus a incité les gouvernements de la plupart des pays à prendre de nombreuses mesures de précaution afin de le combattre et de le contenir.

Les répercussions de cette pandémie se sont répercutées sur tous les secteurs, en particulier les secteurs économiques et sociaux. Le secteur touristique a également été classé comme l'un des secteurs les plus touchés par la pandémie du Corona virus, ce ci a été confirmé par l'Organisation mondiale du tourisme:

- ✓ L'activité touristique mondiale a diminué d'environ 80 % en 2020.
- ✓ Une forte baisse de tout d'activité du transport (terrestres, maritimes et aériens).

Sur le plan national, cette pandémie a eu un grand impact sur le tourisme tunisien et toutes les activités connexes telles que les hôtels, les restaurants, les agences de voyages et le transport terrestre et maritime, dont une baisse notable a été enregistrée dans divers indicateurs touristiques (arrivées frontalières (78), nuitées passées (80 %) et revenus touristiques (64 %)).

En outre, l'activité artisanale, et depuis l'entrée en vigueur des mesures de quarantaine, a connu une crise profonde due à la suspension de l'approvisionnement en matières premières et de la production, ainsi qu'à la commercialisation du produit sur le marché intérieur et celui destinés à l'exportation. De ce fait, de nombreux travailleurs au secteur sont menacés de faillite et de décadence.

Malgré les mesures d'ordre social, financier et fiscal et les mesures exceptionnelles adoptées par le gouvernement en faveur du secteur depuis le début de la crise, les scénarios de l'Organisation mondiale du tourisme pour la période 2021-2024 indiquent qu'il faudra entre deux et quatre ans pour que le tourisme international se retrouve aux niveaux de l'année 2019. On s'attend à ce que l'avancement progressif de la vaccination aide à la reprise du secteur.

1. Résultats de performance de la mission pour l'année 2020:

1.1 Présentation de la stratégie, des priorités et le découpage programmatique de la mission:

1.1.1 Présentation de la stratégie et des priorités de la mission:

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique générale de l'Etat, la mission du tourisme élabore les orientations nationales dans le domaine du tourisme et artisanat, formule des politiques, des plans et des programmes permettant le développement du secteur, et en évalue ses performances et ses résultats. .

A-La stratégie de la mission dans le domaine touristique :

La stratégie de développement du secteur touristique repose sur les axes principaux suivants :

- ❑ La Promotion de l'investissement.
- ❑ La Diversification de l'offre touristique.
- ❑ L'amélioration de la qualité du produit touristique et la promotion du système de formation touristique
- ❑ Stimuler la demande sur la destination tunisienne

B- La stratégie de la mission dans le domaine artisanal :

La mission focalise ses efforts dans le domaine artisanal, sur la poursuite de la mise en œuvre du plan national de développement du secteur pour la période 2018-2022, en plus de la mise en œuvre de la stratégie de promotion de l'activité de tapis et tissage.

Cette stratégie se présente, selon les axes, comme suit :

- ❖ Développement du cadre institutionnel des structures intervenantes dans le secteur,
- ❖ Amélioration de la qualité et développement des compétences artisanales,
- ❖ Promotion de l'investissement et développement des entreprises artisanales,
- ❖ Promotion d'une politique de commercialisation et du développement du produit artisanal.
- ❖ La Création et l'innovation,

Il est à noter que la stratégie sectorielle s'inscrit dans le cadre de dix-sept objectifs de développement durable des Nations Unies en général et dans les objectifs que l'Organisation mondiale du tourisme compte atteindre (en 2030) et qui oblige les pays membres de s'engager à promouvoir le tourisme durable. (Ce nouveau concept de tourisme durable se traduit par un changement progressif dans la politique du tourisme, qui ne se limite pas à la perspective économique mais met également en évidence les aspects sociaux (sociaux, culturels, de bien-être et de droits des générations futures) et environnementaux (protection de l'environnement) en se basant particulièrement sur les activités touristiques, notamment :

✓ **Objectif 8.9** : "« Cet objectif oblige les pays membres à élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme

durable, créateur d'emplois et valorisant la culture et les produits locaux."

✓ **Objectif 12-b** : "Mettre en évidence l'importance du tourisme pour créer des emplois et valoriser la culture et les produits locaux en garantissant des modes de consommation et de production durables".

✓ **Objectif 14.7** : « Le tourisme est considéré comme l'un des outils permettant d'accroître les avantages économiques pour les pays en développement et insulaires grâce à la conservation et à l'utilisation durable des océans, des mers et des ressources marines pour un développement durable".

La mission visait, à travers ces objectifs, notamment à :

- Enrichir et diversifier l'offre avec d'autres types d'activités touristiques telles que l'éco-tourisme, le tourisme culturel, le tourisme du désert, le tourisme de golf, le tourisme de conférence, l'hébergement et la thalassothérapie naturelle, et le tourisme de santé, tout en renforçant le tourisme balnéaire avec d'autres produits qui enrichiront l'offre et contribueront à limiter la saisonnalité du produit.

- Soutenir l'activité touristique maritime dans les ports de plaisance (l'importance de l'économie bleue comme source de développement durable et moteur de création d'emplois et de réduction de la pauvreté)
- Développer des mécanismes pour stimuler l'hébergement touristique alternatif pour le produit hôtelier et créer des pôles touristiques alternatifs dans les régions intérieures, afin de parvenir à un développement régional équilibré (élaborer des cadres qui garantissent la mise en place des stations touristiques dans les régions intérieures et favorisent un partenariat public-privé efficace dans le domaine de l'investissement pour assurer le développement durable du secteur)

- Exploitation de tout le territoire à des fins touristiques lors de la préparation des plans d'aménagement (focaliser les zones touristiques dans l'espace forestier , agricole, urbain et désertique).

❖ **Diagnostic du secteur :**

1-Activité touristique :

*** Impacts économiques, sociaux, culturels et environnementaux de l'activité touristique :**

- L'importance économique du secteur du tourisme est due au fait qu'il est une source de croissance économique globale et durable, car il est considéré comme :

- un stimulant pour de nombreux autres secteurs car il favorise un développement global de nombreux secteurs et activités économiques qui lui sont liées, tels que le transport, l'agriculture, les industries manufacturières, la santé, l'énergie, les travaux publics , les institutions financières, le commerce, l'artisanat, l'assurances et autres.

-Sa contribution à de nombreuses variables économiques est importante car il est une source de revenu important (contribue à couvrir Le déficit de la balance commerciale à raison de 21%. le secteur génère aussi d'importants revenus en devises, estimé à environ 6 milliards de dinars en 2019) .

-Un facteur influant pour stimuler l'investissement et créer de nouvelles opportunités d'emploi.

-Sa contribution au développement des relations économiques internationales.

-Le tourisme est un moyen social pour le développement culturel entre les peuples.

-Sa contribution à la consolidation des valeurs culturelles à travers la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel.

-Un facteur de sensibilisation pour l'exploitation rationnelle de l'environnement.

*** Problèmes soulevés au niveau de l'activité touristique :**

Malgré le développement significatif de l'activité touristique à travers les différentes politiques économiques qui ont été adoptées, cela ne peut pas masquer certaines difficultés soulevées en examinant la réalité du secteur, car l'industrie du tourisme en Tunisie n'est pas durable

, car **la destination tunisienne** n'attire seulement que **0,53%** du total des touristes dans le monde et cette activité ne fournit que 0,2% du total des revenus touristiques au niveau mondial.

Dans le cadre de l'évaluation de l'état actuel du degré de réalisation des projets qui sont inscrits dans le plan national stratégique (2016-2020), les études ont mis en évidence des **facteurs structurels qui entravent le développement du secteur** et freinent la réalisation de ces projets dont les plus importants sont :

- ✓ Faible diversification des produits et des marchés,
- ✓ Budget alloué pour la promotion du tourisme est limité;
- ✓ Faible rentabilité et compétitivité de certaines unités hôtelières et la détérioration de sa situation financière ont eu un impact négatif sur la qualité de l'offre.
- ✓ L'activité de loisir et d'animation touristique est limitée à l'intérieur et à l'extérieur des unités hôtelières;

Le tourisme en Tunisie fait également face à d'autres défis qui peuvent constituer un obstacle à son développement, dont le plus important est la stabilité politique, et la sécurité, ainsi que la pollution et la préservation de l'environnement.

2- L'activité artisanale :

L'activité artisanale représente :

- Un affluent économique important, avec une capacité d'employabilité et de développement prometteuses (fournissant environ 400milles emplois directs et indirects (environ 12% de la main-d'œuvre du pays), / et emploie plus de 350 milles artisans répartis sur 76 activités. Le taux d'investissement dans ce domaine a été estimé à 6 milles projets par an, à un taux moyen de 18 millions de dinars) .

Un moteur d'investissement, de développement et d'autonomisation économique pour les femmes (environ 80% des artisans en Tunisie sont des femmes. ,sachant que ce pourcentage atteint d'environ 95% dans certaines spécialités.

Au cours de la période 2014-2018, le nombre de femmes artisanes ayant bénéficié de prêts de fonds de roulement s'est élevé à 14190, la valeur de ces prêts est de 35,5 millions de dinars, ceci a contribué à la création de 17 480 emplois, soit 81,8% du nombre de projets et 77,2% de la valeur totale des prêts et 79,9% % en termes d'emplois créés dans le secteur...)

- L'activité artisanale en Tunisie représente environ 4% de la production interne brute et 2% du total des exportations tunisiennes.

- Renforcer l'équilibre social et démographique : stabiliser les populations dans leurs régions et réduire le phénomène de la migration interne, avec la possibilité d'être actif dans les foyers, en particulier pour les femmes actives dans ce domaine.

- Malgré l'importance économique de ce secteur, la réalité montre que cette activité se caractérise par des contraintes sévères, telles que :

- ✓ Le manque de main d'œuvre et la réticence des jeunes à s'engager dans cette activité;
- ✓ La dégradation des conditions de travail et l'absence d'encadrement et d'accompagnement des artisans, en plus du problème d'approvisionnement en matières premières.
- ✓ Faiblesse du tissu institutionnel, notamment en ce qui concerne l'activité de tapis et de tissage manuel, qui est dominée par de petites unités de production non structurées,
- ✓ Faible revenu de l'artisan résultant d'une faible productivité, d'une faible qualité de produits en raison de la difficulté d'approvisionnement en matières premières et du faible professionnalisme de l'artisan.
- ✓ Faible demande pour le produit artisanal en raison de l'absence d'innovation, et de la concurrence des produits contrefaites au produit d'origine tunisien.
- ✓ Faible valorisation du produit traditionnel et absence de mécanismes et formules de financement pour faciliter l'acquisition des produits traditionnels en général et des tapis et tissages en particulier sur le marché local.

Les axes stratégiques de la mission sont résumés à la lumière de ce qui a été présenté comme suit :

❖ **Priorités sectorielles :**

Les priorités de l'activité touristique au regard des enjeux préalablement diagnostiqués sont les suivantes :

- ✓ Renforcement du dispositif de sécurité dans les zones touristiques et au sein des unités hôtelières,

- ✓ Amélioration de l'environnement touristique.
- ✓ Enrichir et diversifier le produit touristique avec d'autres types d'activités touristiques telles que l'écotourisme, le tourisme culturel, le tourisme saharien et marin, le golf, le tourisme de conférence, la physiothérapie en eau de mer et le tourisme de santé.
- ✓ Élaborer un plan d'action pour améliorer la qualité du produit touristique et les services fournis aux usagers.
- ✓ Établir un partenariat public-privé efficace et dans le domaine de l'investissement pour assurer le développement durable du secteur.
- ✓ Reprise du secteur, amélioration des revenus et réduction des taux de chômage.

Les priorités de l'activité artisanale sont les suivantes :

- ✓ Créer un environnement adapté à l'artisan et à l'institution artisanale qui l'aidera à surmonter la situation actuelle, à retourner à la production et à améliorer sa rentabilité.
- ✓ Développer la compétitivité du secteur.
- ✓ Encourager le financement et l'investissement privés.
 - ✓ Activer les structures d'appui au développement de l'export.
 - ✓ Développer la commercialisation du produit traditionnel sur le marché local.
 - ✓ Soutenir la présence des produits dans les foires régionales et nationales.
 - ✓ Élaborer un plan de communication qui souligne les spécificités du secteur.

- ✓ Soutenir le rôle du secteur dans le développement régional.

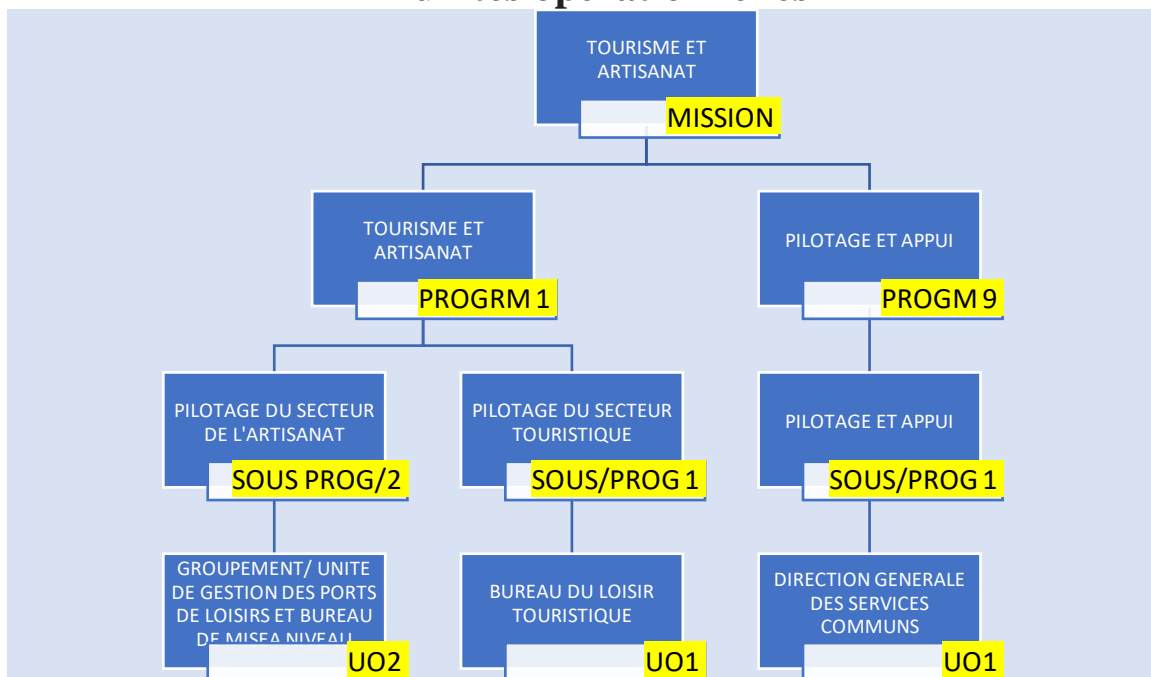
2.1.1 Présentation des programmes de la mission :

Lacartographie des programmes de la mission tourisme présente comme suit :

1. Programme 1 : « Tourisme et Artisanat »

2. Programme 9 : « Pilotage et Appui »

Structuration de la mission en programmes, sous-programmes et unités opérationnelles



2.1 Présentation des réalisations stratégiques les plus importantes de la mission :

❖ Les réalisations de l'activité touristique :

□ Tourisme intérieur :

La pandémie de Corona a eu un impact profond sur le tourisme tunisien, vu qu'une baisse importante a été constatée dans divers indicateurs touristiques (arrivées aux frontières, arrivées dans les unités hôtelières, nombre de nuitées et revenus touristiques). En

revanche, le tourisme intérieur **est devenu** dynamique au début du mois de juin 2020, à la suite de la levée de la quarantaine et à l'ouverture des unités hôtelières au public.

Durant les mois de juillet et août, environ 600 milles touristes tunisiens ont passé plus de 1,5 million de nuitées sur un total de 2 millions de nuitées enregistrées au cours de la même période.

❑ **Qualité de produits et services touristiques :**

Afin d'assurer la qualité de produits et des services touristiques et du bon déroulement des activités touristiques, un programme d'action a été mis en œuvre au cours de l'année 2020, comprenant plusieurs points, dont les plus importants sont :

❑ **Inspection :** Les services centraux et régionaux ont sécurisé 9446 visites d'inspection.

❑ **Soutenir l'investissement et améliorer la compétitivité des produits :**

✓ Pré-agrément **préalable pour la création de nouveaux projets touristiques :** En 2020, 115 autorisations préalables ont été accordées aux promoteurs afin de réaliser de nouveaux projets touristiques pour un coût total de 740 millions de dinars.

✓ Incitations financières et fiscales :

* Privilèges financiers : Un montant de 2,625 millions de dinars a été alloué au cours de l'année 2020 au titre de subvention d'investissement aux promoteurs de projets touristiques dans les zones de développement régional.

* Avantages fiscaux : La valeur des équipements bénéficiant d'avantages fiscaux s'élève à environ 43 millions de dinars, répartis sur 190 listes.

✓ **Statut des investissements** : la valeur des investissements pour les projets achevés s'élève à 295 millions de dinars, répartis comme suit :

- 276 millions de dinars liés à l'hébergement.
- 19 millions de dinars liés à l'animation touristique.
 - ✓ Hébergement : Au cours de l'année 2020, 171 lits ont été mis en service, relevant de 09 établissements d'hébergement.
 - ✓ L'animation touristique: au cours de l'année 2020, 10 nouveaux projets sont entrés en exploitation.

❖ **Réalisations de l'activité artisanale :**

□ **Intentions d'investissements :**

- Le nombre de déclarations d'investissement dans le domaine artisanal enregistrés auprès de l'office national de l'artisanat au cours de l'année 2020 atteint environ **236** déclarations .
- Le volume des investissements est d'environ **8 milliards de** dinars en 2020.
- Le nombre d'emplois à créer est d'environ 982.

□ **Prêts en fonds de roulement :**

En 2020, environ **1782** projets dans le domaine artisanal ont été financés dans le cadre de l'intervention de la Banque Tunisienne de Solidarité avec la Ligne de Prêt en fonds de roulement, à un coût d'investissement d'environ **5,9 millions de dinars.**

□ **Privilèges fiscaux et douaniers :**

- 131 attestations de privilèges fiscaux et douaniers ont été attribuées
- La valeur moyenne des attestations d'avantages fiscaux et douaniers attribuées est de 12620710,196 dinars et 182 attestations d'avantages fiscaux.

- ❑ **la simplification de démarches administratives liées au contrôle technique à l'export et à l'import :** 104 entreprises ont bénéficié de privilèges du projet, dont la plupart étaient exportatrices de produits artisanales (13.770 colis) dans le cadre du projet « Easy Export » lié à la facilitation des procédures d'exportation au profit des petites et moyennes entreprises, notamment les entreprises artisanales à travers le réseau postal.

2.Exécution du budget de la mission pour l'année 2020 :

En vertu de la loi de finances complémentaire pour l'année 2020, Les prévisions budgétaires pour la mission du Tourisme et Artisanat s'élevaient à **157 582** milles dinars, tandis que les réalisations enregistrées au cours de la même année ne dépassent pas une valeur de **110696** milles dinars, avec une diminution estimée à **46 886** milles dinars et un taux d'exécution égal à 70,25%.

Ceci est dû principalement au non décaissement des salaires de certains cadres supérieurs qui ont été nommés à la tête d'organisation publique non rattaché à la mission du tourisme, outre le détachement de certains nombre de personnel. De plus, les crédits alloués aux heures supplémentaires pour les ouvriers n'ont pas été versés.

De plus, les fonds affectés à d'autres dépenses, comme celles liées aux missions à l'étranger et aux forums de formation, ont été annulés suite à la quarantaine imposée par la propagation du coronavirus.

En outre, plusieurs événements touristiques financés par le Fonds de développement de la compétitivité pour le secteur du tourisme ont été annulés en 2020.

Il y a également eu un retard dans la mise en œuvre de nombreux programmes financés par le Fonds de protection des zones touristiques

au profit des communes touristiques, notamment les programmes de propreté.

Par ailleurs, de nombreux événements touristiques financés par le Fonds de développement de la compétitivité touristique ont été annulés au cours de l'année 2020.

1.2 Exécution du budget de la mission pour l'année 2020 selon la nature économique des dépenses :

Les réalisations budgétaires de la mission pour l'année 2020 sont réparties par rapport aux prévisions selon le tableau suivant :

Tableau n° 1

Exécution du budget de la mission de l'année 2020 comparée aux prévisions

Répartition par nature de dépenses

unité : mille dinar

libellés		Prévisions 2020	Réalizations 2020	Réalizations comparées aux prévisions	
				Montant	Taux de réalisation %
Dépenses de rémunération	Crédits de paiement	63 547	63 413	-134	99,79
Moyens des services	Crédits de paiement	11 667	11 516	-151	98,71
Dépenses d'intervention	Crédits de paiement	63 938	32 452	-31486	50,76
	Crédits d'engagement	81 938	35 559	-46 379	56,60
Dépenses d'investissement	Crédits de paiement	430	208	-222	48,48
	Crédits d'engagement	430	208	-222	48,48
Total	Crédits de paiement	157 582	110 696	46 886	70,25
	Crédits d'engagement	157 582	110 696	46 886	70,25

• budget sans tenir compte des ressources propres des établissements publics.

2.2 Exécution du budget du Ministère pour 2020 par programme :

-Le budget du Programme Tourisme et Artisanat représente 86,52 % du budget total de la mission. Le total des crédits réalisés pour le Programme Tourisme et Artisanat pour l'année 2020 s'élève à 104833 milles dinars contre 136346 milles dinars selon les prévisions de la même année, soit un taux de réalisation de 76,89 % .Et Cela s'explique par l'annulation de certains projets de développement liés à l'aménagement de certaines zones touristiques et à la réalisation d'études à cet effet, en plus de l'annulation de nombreuses manifestations et expositions à l'intérieur et à l'extérieur, et programmes publicitaires tels que programmés.... en raison du Corona virus.

Le budget du programme pilotage et appui représente 13,48 % du total des crédits alloués à la mission. Le total des crédits exécutés du programme pour l'année 2020 s'élève à 5864 milles dinars (en paiement et compte tenu des comptes spéciaux du trésor) contre 21 236 milles dinars selon les prévisions de la même année, soit un taux de réalisation estimé à 27,61 %. Ceci peut être expliqué par l'annulation de la plupart des projets programmés au profit des municipalités touristiques et manifestations Touristiques financées par les comptes spéciaux du trésors (décaissement de 8,5% du total 18 millions de dinars) suite à la propagation du Corona virus.

Tableau n° 2

Exécution du budget de la mission de l'année 2020 comparée aux prévisions

Répartition par programme

unité : mille dinar

Libellés		Prévisions 2020	Réalizations 2020	Réalizations comparées aux prévisions	
				Montant	Taux de réalisation %
Programme1 : Tourisme et Artisanat	Crédits de paiement	136 346	104 833	-31 513	76.89

	Crédits d'engagement	136 346	104 833	-31 513	76.89
Programme2 :Pilotage et Appui	Crédits de paiement	21 236	5 971	-15 265	28.12
	Crédits d'engagement	21 236	5 864	-15 372	27.61
Total	Crédits de paiement	157 582	110 804	-46 778	70.32
	Crédits d'engagement	157 582	110 697	-46 885	70.25

• budget sans tenir compte des ressources propres des établissements publics.

PROGRAMME N°1 : TOURISME ET ARTISANAT

**Chef de
Programme**



**Ghazi Ben Salah
(Depuis 2017)**

1- Présentation et Analyse de la Performance.

1-1 Présentation des performances du sous-programme N°1 pilotage du secteur touristique.

OBJECTIF STRATEGIQUE 1.1 : Améliorer la compétitivité des établissements touristiques :

Présentation de l'objectif :

Par cet objectif le Ministère œuvre à :

- Diversifier l'offre touristique et consolider les produits à forte valeur ajoutée à l'instar du tourisme culturel, saharien, golfique et de la thalassothérapie.
- Promouvoir la qualité des services et des produits touristiques.
- Promouvoir le tourisme intérieur en stimulant la demande et en adaptant l'offre pour répondre aux attentes des touristes tunisiens.
- Promouvoir l'image de la destination Tunisienne afin d'améliorer son positionnement et augmenter sa part de marché dans les marchés traditionnels.
- Consolider le rendement du secteur et embellir l'image de la destination pour une bonne gouvernance du système du management touristique.

Afin d'atteindre l'objectif stratégique le programme cible à réaliser trois objectifs opérationnels à savoir :

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : Développer des projets et produits touristiques non traditionnels.

Cet objectif opérationnel se mesure par les indicateurs suivants :

❖ **Indicateur 1.1 : Les intentions des Investissements.**

Unité	Réalisati ons	Réalisati ons	Prévisio ns	Réalisati ons	% de Réalitati	Prévisio ns	Prévisio ns
-------	------------------	------------------	----------------	------------------	-------------------	----------------	----------------

	2018	2019	2020	2020	on	2021	2022
Nombre	159	100	110	115	104.5%	115	120

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur donne une idée sur le nombre des intentions d'investissement recensées dans le secteur touristique au cours de l'année en question.

Calcul de l'indicateur : Il s'agit du total des intentions d'investissement.

Source : Office National du Tourisme Tunisien.

Analyse de la performance et taux des réalisations des prévisions :
Le secteur du tourisme a enregistré 104.5% des intentions d'investissement prévues pour l'année 2020, ceci s'explique par la régression de l'activité touristique au cours de l'année 2020 suite au confinement général et les mesures sanitaires prises, liés à la pandémie du virus COIVD -19. Par ailleurs, les investisseurs se sont montrés intentionnés pour la mise à niveau de leurs unités touristiques.

❖ **Indicateur N°1.1.2 : Nombre de projets touristiques approuvés.**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	380	350	400	295	73.75%	420	430

Présentations de l'indicateur : Cet indicateur totalise le nombre de projets touristiques approuvés au cours de l'année.

Calcul de l'indicateur : Il s'agit d'un ratio impliquant le rapport suivant : le nombre total des intentions d'investissement / le nombre total des projets touristiques approuvés.

Source : Office National du Tourisme Tunisien

Analyse de la performance et taux des réalisations par rapport aux prévisions : Le nombre des projets touristiques approuvés a enregistré en 2020 une régression par rapport à l'année 2019, ainsi sur 400 projets approuvés pour l'année 2020, seul 295 ont été réalisés, ceci s'explique par les difficultés financières et structurelles affrontées par le secteur suite à la situation exceptionnelle imposée par la propagation de la pandémie COVID-19 et les mesures sanitaires prises affectant directement le rythme des investissements touristiques.

❖ **Indicateur 1.1.3 : Avantages financiers accordés aux projets touristiques non traditionnels.**

Unité	Réalisati ons 2018	Réalisati ons 2019	Prévisio ns 2020	Réalisati ons 2020	% de réalisatio n	Prévisio ns 2021	Prévisio ns 2022
Nombr e	6.000	3.000	7.000	2.600	37.14%	7.000	7.000

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur donne une idée sur le volume des avantages financiers accordés aux projets touristiques innovants ou non traditionnels.

Calcul de l'indicateur : Calcul de la part des projets touristiques innovants (dans l'accord des avantages financiers) par rapport au volume total des avantages accordés dans le secteur touristique.

Source : Office National du Tourisme Tunisien

Analyse de la performance et taux des réalisations des prévisions : Les avantages financiers accordés aux projets touristiques innovants sont de l'ordre de 2.6 millions de Dinars au cours de l'année 2020 soit 37% des prévisions souhaitées pour la même année à savoir 7 Millions de Dinars. Ceci s'explique par la régression générale enregistrée dans l'investissement touristique à cause des difficultés financières liées à la situation sanitaire exceptionnelle et surtout à la régression enregistrée au niveau de l'avancement des réalisations des projets non traditionnels liée aux mesures spécifiques en rapport avec le confinement général. S'ajoute à cela, le retard enregistré au niveau de l'application des dispositions spécifiques relatives à l'assistance technique et financière accordée aux sociétés qui passent par des difficultés économiques et conjoncturelles.

Objectif opérationnel 2 : Promouvoir la qualité de services tout au long de la chaîne de valeurs touristiques.

❖ **Indicateur N°1.2.1 : Nombre de visites d'inspection**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	15	17	19	9446	49.7%	20	21

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet de déterminer le nombre des établissements touristiques répondants aux exigences de la réglementation en vigueur et aux conditions minimales de la qualité de services et de produits.

Calcul de l'indicateur : Nombre des établissements touristiques inspectés par rapport au nombre total des établissements.

Source : Direction de l'Encadrement du Produit Touristique de l'Office National du Tourisme Tunisien.

Analyse des résultats et comparaison des réalisations par rapport aux prévisions de l'année 2020 : Le nombre de visites d'inspection a atteint 9446 en 2020 soit 49.71% des prévisions annoncées au titre de la même année. Ceci s'explique par la conjoncture spécifique liée à la crise sanitaire en rapport avec la propagation de la pandémie COVID-19 qui a influencé négativement le déroulement des opérations d'inspection et a freiné l'exécution du programme, sachant que les efforts se sont orientés vers l'inspection relative à l'application des dispositions particulières spécifiques au protocole sanitaire mis en place au cours de l'année 2020.

❖ **Indicateur N°1.2.1 : Nombre des établissements touristiques adhérents aux programmes de mise à niveau touristique.**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
-------	----------------------	----------------------	--------------------	----------------------	------------------	--------------------	--------------------

Nombre	11	06	06	08	133%	07	08
---------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-------------	-----------	-----------

Présentation de l'indicateur: Cet indicateur permet d'évaluer le nombre d'établissements hôteliers adhérents au programme de mise à niveau par rapport au nombre total des établissements hôteliers.

Source : Bureau de mise à niveau du Ministère

Analyse des résultats et comparaison des réalisations par rapport aux prévisions de l'année 2020 : Les établissements hôteliers qui ont adhéré au programme de mise à niveau et aux opérations immatérielles prioritaires ont atteint le nombre de 08 en 2020, ce qui représente 133% des prévisions annoncées pour l'année 2020, soit 06 établissements. Ceci revient essentiellement aux efforts déployés par le bureau de mise à niveau pour sensibiliser et encourager l'adhésion à ce programme.

❖ **Indicateur 1.2.3 : Le nombre des établissements touristiques réhabilités**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	04	03	05	03	60%	06	07

Présentation de l'indicateur: Cet indicateur permet de déterminer le nombre des établissements touristiques adhérents au programme de mise à niveau ayant achevé ou commencé la mise en place du plan de mise à niveau approuvé par le comité de pilotage.

Source : Bureau de mise à niveau

Calcul de l'indicateur: Nombre des établissements touristiques réhabilités / nombre Total des établissements touristiques dont le plan de mise à niveau a été approuvé.

Source : Office National du Tourisme Tunisien

Analyse des écarts entre les réalisations et les prévisions de l'année 2020 : Au cours de l'année 2020, seulement 03 établissements touristiques se sont adhérents au programme et ayant commencé ou finalisé le plan d'exécution de mise à niveau, soit 60% des prévisions

annoncées au titre de l'année 2020. Ceci s'explique par la durée moyenne de l'exécution du plan de mise à niveau qui doit s'étaler sur 3 ans au minimum, par ailleurs, le ralentissement du rythme d'investissement touristique dû à la conjoncture difficile en relation avec la crise sanitaire, explique aussi ce résultat.

❖ **Indicateur 1.2.4 : Le taux de satisfaction client**

Unité	Réalisati ons 2018	Réalisati ons 2019	Prévisio ns 2020	Réalisati ons 2020	% de Réalisa tion	Prévisio ns 2021	Prévisio ns 2022
Taux	-	85	85	-	-	86	86

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet déterminer le taux de satisfaction des touristes en se basant sur des normes objectives définies antérieurement.

Calcul de l'indicateur : Une enquête établie sur un échantillon représentant les différentes nationalités des arrivées et du taux de satisfaction en rapport avec la qualité des produits et des services touristiques.

Source : Direction des Etudes de l'Office National du Tourisme Tunisien

Analyse des écarts entre les réalisations et les prévisions au titre de l'année 2020 : La conjoncture nationale et internationale difficile au cours de l'année 2020, liée à la crise sanitaire en relation avec la propagation de la pandémie COVID-19, a entraîné un repli de l'activité touristique et donc un déclin du nombre de touristes de la destination touristique tunisienne, ceci a engendré l'impossibilité de la réalisation de l'enquête de satisfaction client.

Objectif Opérationnel3 : la promotion du tourisme intérieur (Tourisme du « Tunisie ») et du tourisme des pays voisins

❖ **Indicateur 1.3.1 : Nombre de Tunisiens séjournant dans un hôtel**

Unité	Réalisati ons 2018	Réalisati ons 2019	Prévisio ns 2020	Réalisati ons 2020	% de Réalisa tion	Prévisio ns 2021	Prévisio ns 2022
-------	--------------------------	--------------------------	------------------------	--------------------------	-------------------------	------------------------	------------------------

Mille Résidents	2.616	3	3.25	1.343	41.32%	3.5	3.8
------------------------	--------------	----------	-------------	--------------	---------------	------------	------------

Présentation de l'indication : Cet indicateur mesure le nombre total des Tunisiens résidant dans un hôtel touristique.

Calcul de l'indicateur : Nombre de résidents de nationalité tunisienne / nombre total des résidents dans un hôtel

Source :Direction Centrale de la Promotion ONTT

Analyse de l'écart enregistré entre les réalisations et les prévisions au titre de l'année 2020 : Au cours de l'année 2020 le nombre de Résidents Tunisiens dans un hôtel a atteint 1.3 Millions, enregistrant 52% du total des nuitées touristiques, ainsi les réalisations ont atteint 41.32% des prévisions.

❖ **Indicateur 1.3.2 : Durée de séjour du Tunisien dans un hôtel**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Résidents	2.3	3	4	2.3	57.5%	5	5

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur mesure la durée de séjour du touriste Tunisien dans un hôtel.

Calcul de l'indicateur : Nombre de Nuitées des Tunisiens / Nombre total des résidents.

Source :Direction Centrale de la Promotion ONTT

Analyse de l'écart enregistré entre les réalisations et les prévisions au titre de l'année 2020 : Au cours de l'année 2020 la durée de séjour moyenne du Tunisien n'a pas dépassé 2.3 nuitées soit 57.5% des prévisions au titre de la même. Ce taux s'explique par la conjoncture exceptionnelle dont a fait face le secteur en 2020 suite au confinement général, ce qui a empêché les Tunisiens de résider dans des hôtels de peur d'une éventuelle contamination, et ce, malgré le protocole sanitaire mis en place dans les unités hôtelières dès le début de la saison touristique.

❖ **Indicateur 1.3.3 : Taux de Touristes des pays voisins séjournant dans un hôtel**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Taux	25	27	28	25	89.25%	30	30

Présentation de l'Indicateur : Cet indicateur mesure le taux de touristes des pays voisins qui résident dans des Hôtels par rapport au nombre total des arrivées des pays voisins.

Calcul de l'indicateur : Nombre de touristes de voisinage séjournant dans des hôtels / nombre total des arrivées aux frontières des touristes des pays voisins.

Source : Direction Centrale de la Promotion ONTT

Analyse de l'écart enregistré entre les réalisations et les prévisions au titre de l'année 2020 : vu la fermeture des frontières Algériennes et Libyennes en prévention de la pandémie de la COVID 19, il n'a été enregistré que 89% des prévisions.

Le tourisme des pays voisins a contribué aux réalisations suivantes :

- 11.5% des nuitées réalisées
- 12% du nombre des résidents en hôtel.
- 45.5% du nombre des arrivées aux frontières.

❖ **Indicateur 1.34 : Durée de séjour dans un hôtel du touriste des pays voisins.**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Taux	4	4	5	2.9	58	6	6

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur mesure la durée réelle du séjour en hôtel d'un touriste des pays voisins.

Calcul de l'indicateur : Nombre de nuitées passées à l'hôtel des touristes des pays voisins/ Nombre de touristes des pays voisins séjournant dans un hôtel.

Source de données : Direction Centrale de la Promotion ONTT

Analyse de l'écart enregistré entre les réalisations et les prévisions de l'année 2020 : la durée de séjour d'un touriste des pays voisins dans un hôtel n'a pas dépassé la moyenne de 2.9 nuitées, cela est dû à la pandémie de la COVID-19 (estimée à 5 nuitées en circonstance normale).

Objectif opérationnel 4 : Améliorer la part de la destination Tunisienne dans les marchés traditionnels et renforcer le positionnement de la destination dans les marchés non traditionnels.

Cet objectif est mesuré par les indicateurs suivants :

❖ **Indicateur 1.4.1 Evolution du nombre des arrivées des marchés traditionnels**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Arrivées	1.283.132	1.494.534	1.7	0.329.057	19.35%	1.75 M	2M

Présentation de l'indicateur : statistiques du nombre des arrivées de nationalité étrangères venant des marchés traditionnels

Calcul de l'indicateur : Nombre des arrivées des marchés traditionnels/nombre total des arrivées.

Source : Direction centrale de la promotion ONTT

Analyse de la performance et écart entre les réalisations et les prévisions au titre de l'année 2020 : Le taux de réalisation relatif au nombre des arrivées des marchés traditionnels n'a pas dépassé 19.35% par rapport aux prévisions, ce résultat est dû à la propagation de la pandémie COVID19 et aux mesures préventives liées à cette situation exceptionnelle notamment la fermeture des frontières de la plupart des pays émetteurs. Le nombre des arrivées aux frontières tunisiennes des marchés traditionnels européens se présente comme suit :

- ❖ France : 261.527 mille
- ❖ Grande Bretagne : 11.617 mille
- ❖ Allemagne : 29.023 mille

❖ Italie 26.890 mille

❖ **Indicateur 1.4.2 Evolution des nuitées touristiques des touristes venant des marchés traditionnels**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nuitée	5.7	6	6	6.2	103%	6	6.5

Présentation de l'indicateur : statistique du nombre de nuitées passées par les touristes venant des marchés traditionnels

Calcul de l'indicateur : Nombre de nuitées des touristes venant des marchés traditionnels

Source : Direction centrale de la promotion ONTT

Analyse de la performance et écarts entre les réalisations et les prévisions au titre de l'année 2020 : La durée moyenne des nuitées passées par les touristes émanant des marchés traditionnels a enregistré une évolution de 103% par rapport aux prévisions réalisant 6.2 nuitées contre 6 nuitées prévues. Cette stabilité est importante vu les mesures préventives et sanitaires constatées par le touriste dans les hôtels et ce, dans le cadre du protocole sanitaire mis en place, qui a contribué à limiter la propagation du coronavirus dans les établissements hôteliers et au cours des circuits touristiques.

❖ **Indicateur 1.4.3 Nombre d'opérations promotionnelles pour les marchés non traditionnels**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	38	40	41	-	-	43	43

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet de suivre le nombre d'opérations promotionnelles dans les marchés non traditionnels (Asie- Afrique –Golf et Moyen –Orient)

Calcul de l'indicateur : Nombre total des opérations promotionnelles – Nombre d'opérations promotionnelles dans les marchés traditionnels.

Sources : Direction Centrale de la Promotion ONTT

Analyse de l'écart des réalisations par rapport aux prévisions de l'année 2020 : Au vu de la pandémie de la Covid-19, les services de l'ONTT via ses représentations à l'étranger n'ont pu exécuter le programme promotionnel arrêté pour l'année 2020. De ce fait, lesdites opérations se sont limitées à des opérations de relations publiques (limitées dans le temps et dans l'espace), sans oublier que tout l'intérêt a été porté au tourisme intérieur.

Objectif opérationnel 5 : Assurer l'efficacité et la qualité de l'enseignement supérieur et de la formation aux métiers du tourisme

Présentation de l'objectif : la disposition des ressources humaines basée sur le suivi des changements globaux et l'amélioration continue des qualifications et des compétences professionnelles par la formation pour assurer les meilleures chances de qualité des prestations. Cet objectif est mesuré par les indicateurs suivants :

❖ **Indicateur 1.5.1 :** Nombre total des diplômés de l'Institut des Hautes Etudes Touristiques

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre d'étudiant	182	186	210	186	88.57	225	240

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet de définir le nombre total des diplômés de l'Institut des Hautes Etudes Touristiques annuellement et dans toutes spécialités confondues.

Calcul de l'indicateur : Déduire le nombre des redoublants en 1^{ère} année et en cycle préparatoires du nombre total des inscrits.

Source de données : Service des études à l'Institut des Hautes Etudes Touristiques.

Analyse de l'écart des réalisations par rapport aux prévisions de l'année 2020 : Au terme de l'année 2020 on constate un écart négatif entre les prévisions et les réalisations au titre de l'année 2020, ceci s'explique par la régression de la part des détenus du diplôme du baccalauréat par rapport au nombre total des orientés aux métiers du tourisme. D'un autre côté et la réussite des étudiants est tributaire de

l'obtention d'une moyenne minimale de 10/20 et de soutenir un mémoire de fin d'études, sachant qu'une bonne partie des étudiants n'ont pas eu la possibilité de soutenir leur mémoire de fin d'études vu les conditions sanitaires exceptionnelles imposées par la propagation de la pandémie COVID-19.

❖ **Indicateur 2.5.1 : Les diplômés des établissements auxiliaires**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	500	600	600	467	77.83%	600	600

Présentation de l'indicateur : cet indicateur permet de connaître l'évolution d'avoir des diplômés des établissements auxiliaires selon la spécialité, le diplôme et le niveau.

Calcul de cet indicateur : le nombre total des inscrits –le nombre des inscrits en 1ère année et de la mise à niveau ou les Procès-verbaux des délibérations des résultats

La source de l'information : les établissements auxiliaires sous la tutelle de l'Agence de Formation dans les Métiers du Tourisme

Analyse de l'écart enregistré selon les réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020 : Au cours de l'année 2020, il a été enregistré une diminution de 22.17% par rapport aux prévisions des diplômés de la même année et ceci suite à la réticence des jeunes pour la formation touristique malgré les efforts fournis de tous les intervenants dans la formation hôtelière et touristique et ceci à travers les campagnes de recrutement et les visites organisées dans différentes régions de la part des responsables des établissements auxiliaires, sans oublier de mentionner les causes suivantes :

- L'image négative des citoyens à la formation professionnelle.
- La réticence progressive des jeunes pour la formation dans les deux spécialités « Technicien d'étages et buanderie » et Technicien de restaurant et bar »

- Les abandons de la formation pour plusieurs raisons (abandon volontaire, renvoi ou expulsion de la formation, inadaptation avec le nouvel environnement des apprenants)

❖ **Indicateur 3.5.1 : Nombre des professeurs ayant bénéficié de cycles de formation**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	-	05	05	02	40	15	20

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet de déterminer le nombre total des professeurs ayant bénéficié de cycles de formation au cours de l'année universitaire 2020.

Calcul de l'indicateur : Déduire le nombre des professeurs n'ayant pas bénéficié d'un cycle de formation des formateurs du nombre total des professeurs.

Source : Service des Etudes.

Analyse de l'écart enregistré selon les réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020 : Au cours de l'année 2020, seulement deux professeurs ont bénéficié d'un cycle de formation continue ce que représente 40% des prévisions. Ceci s'explique par deux facteurs à savoir : l'interruption de la formation en présentiel suite aux mesures spécifiques liées à la propagation du COVID-19. Aussi, la formation des professeurs est tributaire des programmes envisagés par la faculté de Carthage, seuls les ouvriers et cadres de l'institut peuvent bénéficier de la formation dans le cadre du budget alloué

❖ **Indicateur 4.5.1 le nombre des formateurs bénéficiaires de la formation de formateurs**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	120	130	140	188	134.28	150	150

e					%		
---	--	--	--	--	---	--	--

Présentation de l'indicateur : cet indicateur permet de démontrer l'importance de la formation des cycles de formation des formateurs pour améliorer les connaissances et assurer une meilleure qualité de la formation.

Calcul de cet indicateur : le calcul se fait selon les informations collectées auprès des établissements auxiliaires sur le nombre des formateurs qui ont bénéficié des cycles de formation.

La source de l'information: les établissements auxiliaires sous la tutelle de l'Agence de Formation dans les Métiers du Tourisme

Analyse de l'écart enregistré selon réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020 : Cet indicateur a enregistré un taux de 134.28% et dépassant les prévisions de 2020 et ceci grâce aux efforts fournis de la direction générale et les responsables des établissements auxiliaires à travers les contacts avec les différents organismes tunisiens ou étrangers et par l'organisation des cycles de formation pédagogique réalisés par des bureaux d'études dédiés aux formateurs techniques, langues et enseignements généraux. L'objectif étant de connaître le processus à appliquer pour la mise à jour des programmes ou la réalisation d'un nouveau programme selon le niveau et la spécialité

❖ **Indicateur 6.5.1 : Modernisation des services administratifs et des outils pédagogiques**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Taux	-	-	70	70	100	80	90

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet de suivre en pourcentage le taux de modernisation des services administratifs et des outils pédagogiques.

Calcul de l'indicateur : Il s'agit d'un rapport entre le nombre des services administratifs et outils pédagogiques modernisés et le nombre total des services administratifs et outils pédagogique à moderniser.

Sources : Institut des Hautes Etudes Touristiques

Analyse de l'écart enregistré selon réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020 : Au terme de l'année 2020 les réalisations au niveau de cette indicateur ont été aux vues des prévisions et ce, suite à l'acquisition des nouveaux équipements du restaurant pédagogique ainsi que la mise en place d'une plateforme d'enseignement à distance au cours du confinement général. Cela a permis aux étudiants de suivre les cours et de passer les examens dans les délais prévus.

Objectif opérationnel 6 : améliorer la demande à l'enseignement supérieur et la formation aux métiers du tourisme

❖ **Indicateur 1.6.1 : Taux des étudiants orientés et inscrits à l'Institut des Hautes Etudes Touristiques.**

Unité	Réalisati ons 2018	Réalisati ons 2019	Prévisio ns 2020	Réalisati ons 2020	% de Réalisa tion	Prévisi ons 2021	Prévisi ons 2022
Taux	80.02	88.88	93.33	95.14	101.9	97.77	98.00

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet de définir le taux d'inscription des étudiants des Hautes Etudes Touristiques au cours d'une année universitaire.

Calcul de l'indicateur : C'est un ratio qui calcule le taux comparant le nombre des inscrits par rapport au quota des orientations universitaires d'une année.

Source : Service des Etudes de l'Institut supérieur des Hautes d'Etudes Touristiques.

Analyse de l'écart enregistré selon réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020 : Au terme de l'année 2020, le taux des inscriptions aux métiers du tourisme à l'institut a atteint 95.14 % par rapport au quota des orientations au titre de la même année, ce qui représente 101.9% des prévisions au titre de la même année.

Cette performance s'explique par la croissance des demandes aussi bien des Tunisiens que des étrangers suite au taux important de l'employabilité des spécialités suivies à l'Institut et surtout celle de la restauration ainsi qu'aux perspectives intéressantes d'offres d'emploi dans ces spécialités en l'occurrence en Europe et aux pays du golf.

❖ **Indicateur 2.6.1 le taux d'occupation des offres de formation selon le mode de formation par alternance.**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Pourcentage	89.10	90	90	90.26	100.28 %	90	90

Présentation de l'indicateur : cet indicateur permet de nous donner le taux d'exploitation concernant l'offre de formation par année selon le mode de formation par alternance des établissements auxiliaires.

Calcul de cet indicateur : le total des nouveaux inscrits selon le mode de formation par alternance par rapport au nombre total des nouveaux inscrits. (Alternance et apprentissage)

La source de l'information : les établissements auxiliaires sous la tutelle de l'Agence de Formation dans les Métiers du Tourisme

Analyse de l'écart enregistré selon réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020 : Au cours de l'année 2020, le pourcentage de cet indicateur est stable, il a été enregistré un taux de 90.26% par rapport aux prévisions, de ce fait, le recrutement de nouveaux apprenants selon le mode de formation par alternance a été stable par rapport au nombre total des nouveaux apprenants de chaque année.

Cet indicateur nous permet de déduire que l'Agence de Formation dans les Métiers du Tourisme donne une importance primordiale à la formation par alternance et ceci pour répondre aux besoins des professionnels par la coordination sur les périodes d'alternance en entreprises et dans le but, de trouver des solutions de la part de l'AFMT pour augmenter le nombre des inscriptions des jeunes pour le mode de formation par apprentissage qui représente actuellement que 9.73%.

❖ **Indicateur 3.6.1 le nombre des adhérents à la formation continue**

Unité	Réalisations	Réalisations	Prévisions	Réalisations	% de Réalisation	Prévisions	Prévisions
-------	--------------	--------------	------------	--------------	------------------	------------	------------

	2018	2019	2020	2020	on	2021	2022
Nombre	130	140	150	100	66.66%	160	170

Définition de l'indicateur: cet indicateur permet de nous donner une idée sur le nombre d'adhésion à la formation continue.

Calcul de cet indicateur: le nombre total des adhérents à la formation continue.

La source de l'information: la direction générale et les établissements auxiliaires sous la tutelle de l'Agence de Formation dans les Métiers du Tourisme

Analyse de l'écart enregistré selon réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020: le nombre des adhérents à la formation continue a enregistré une baisse de 33.33% par rapport aux prévisions de l'année 2020 et ceci par la propagation du virus de la covid -19 et la situation difficile du secteur et malgré cette situation ,les responsables de développement et de communication à la direction générale ou aux établissements auxiliaires ont préparé des cycles de formation dans les différentes disciplines qui vont être assurés par des experts tunisiens et aussi de développer la stratégie de l'ouverture des établissements auxiliaires à leurs environnements .

❖ Indicateur 4.6.1 le taux d'acceptation des nouveaux apprenants par rapport aux demandes parvenues

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	130	140	150	100	66.66%	160	170

Définition de l'indicateur: cet indicateur permet de nous donner une idée sur le taux d'acceptation des nouveaux apprenants dans les établissements auxiliaires par rapport aux demandes parvenues des nouveaux apprenants chaque année de formation.

Calcul de cet indicateur : le recensement de la capacité de recrutement par année par rapport aux demandes parvenues aux établissements auxiliaires

La source de l'information : les établissements auxiliaires sous la tutelle de l'Agence de Formation dans les Métiers du Tourisme

Analyse de l'écart enregistré selon réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020 : Cet indicateur a diminué par rapport aux prévisions qui représente 56.98%. Les établissements auxiliaires ont reçu beaucoup de demandes de formation par rapport à la capacité de recrutement qui est stable annuellement et qui n'a pas augmenté suite à la compression du budget allouée et l'impossibilité de recruter des capacités additionnelles.

2-1 Présentation des performances sous-programme N°2 : pilotage du secteur de l'Artisanat

**OBJECTIF STRATEGIQUE 2.1 : Renforcer le rôle de l'Artisanat
dans le développement local et régional durable**

Présentation de l'objectif : À travers cet objectif, le ministère vise à soutenir le processus d'investissement dans le secteur, à veiller à la qualité du produit, à soutenir la recherche et le développement, à encourager l'innovation, et à promouvoir l'artisanat à l'intérieur et à l'extérieur du pays afin de renforcer son rôle pour un développement local, régional solidaire et durable .Cet objectif stratégique, trouvera une traduction en actions concrètes dans les objectifs opérationnels suivants:

1) Objectif opérationnel 1 : Impulsion de l'investissement

❖ **Indicateur 1.1.2 Intentions d'investissement**

Unité	Réalisati ons 2018	Réalisati ons 2019	Prévisio ns 2020	Réalisati on 2020	% de Réalisiati on	Prévisio ns 2021	Prévisio ns 2022
Nombr e	183	278	298	236	%79,19	402	515

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet une appréciation des intentions d'investissement dans le secteur. il permet en outre de déterminer annuellement le nombre et la valeur des intentions d'investissement

Méthodologie de calcul : $\frac{(D_N - D_{N-1})}{D_{N-1}} \times 100$

Source d'information : Direction « Investissement & Développement Régional »

Analyse de l'écart enregistré selon réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020 : Au cours de l'année 2020, 236 intentions d'investissement ont été enregistrées à une valeur estimée de 8 millions de dinars pour la création d'environ 982 emplois soit une décroissance globale de l'ordre de 15% par rapport à 2019.

❖ **Indicateur 2.1.2 : Nombre des entreprises répertoriées**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	1914	2240	2315	2100	%90,71	2450	2610

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur met en évidence l'évolution du nombre cumulé des entreprises répertoriées, ce qui permet entre autres d'affiner l'estimation du nombre d'emplois créés

Méthodologie de calcul de l'indicateur : Effectif cumulé au titre de l'année N-1 augmenté du nombre réel des entreprises nouvellement enregistrées au cours de l'année N

Source d'information : Direction « Investissement & Développement Régional »- « Unité Observatoire & Prospective »

Analyse de l'écart enregistré selon réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020 : Le nombre d'entreprises artisanales enregistrées aux registres des délégations régionales a atteint le nombre de 49 au cours de l'année 2020 contre 73 en 2019 c'est-à-dire à un taux de décroissance de 33 % pour atteindre 2100 comme effectif total cumulé d'entreprises répertoriées.

Force est de souligner également qu'une grande majorité des nouvelles recrues intégrées dans le secteur s'oriente vers une activité professionnelle en tant que personne physique, comme le permet l'article 4 de la loi 15- 2005 relative à l'organisation du secteur de l'artisanat, à travers l'inscription dans les registres spécifiques aux

artisans et non dans celui relatif aux entreprises ce qui justifie encore une fois sous une autre optique la modestie des résultats. Il est à noter que ce choix est principalement guidé par :

- ❖ Le mécanisme fiscal alléchant qu'offre le régime forfaitaire amenant ainsi les nouvelles recrues dans le secteur à opter pour l'inscription aux registres des artisans et non au répertoire des entreprises
- ❖ La non-disponibilité d'avantages financiers, fiscaux ou de services additionnels au profit des nouvelles recrues dans le secteur par rapport aux autres secteurs économiques tels que l'industrie et les services
- ❖ Les moyens logistiques et humains limités de l'office national de l'artisanat, plus précisément au niveau régional, ne permettent pas la mise en œuvre de programmes d'encadrement visant à structurer et organiser l'activité professionnelle des travailleurs dans le secteur de la manière requise.

❖ **Indicateur 3.1.2 : Évolution du financement en FDR (crédits de fonds de roulement)**

unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisation 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Millions de Dinar	8,057	9,796	10,434	5.831,700	%55,88	11,322	12,033

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet de déterminer l'évolution du volume des crédits en fonds de roulement accordés par la Banque Tunisienne de Solidarité au secteur dans le cadre de la convention conclue entre l'ONA, la BTS et le ministère des Finances relative à la gestion du fonds.

Méthodologie de calcul de l'indicateur : Nombre des crédits de fonds de roulement alloués à l'année N - Nombre des crédits de fonds de roulement alloués à l'année N-1 * 100

Source d'information : Direction « Investissement & Développement Régional »- « Unité Observatoire & Prospective »

Analyse de l'écart enregistré selon réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020 : Au cours de l'année 2020, 1782

crédits en fonds de roulement furent octroyés aux artisans pour une valeur totale de 5,9 millions de dinars.

Cette baisse globale trouve toute sa justification en ce que le secteur de l'artisanat comme tant d'autres a été durement impacté par la pandémie du Coronavirus COVID19 progrès accomplis quant à la mise en place d'un système qualité propre à l'artisanat.

Objectif opérationnel2: Promotion de la qualité

❖ **Indicateur 1.2.2 : Nombre des références techniques élaborées**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	--/--	1	1	-	-	1	2

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet d'apprécier l'étendue des systèmes vise essentiellement à :

- Instituer des normes et des réglementations techniques pour l'élaboration de produits finis plus sûrs et plus fiables, plus efficaces et préservant mieux l'environnement
- Offrir un cadre de référence ou un lexique scientifique commun aux fournisseurs et aux artisans afin d'unifier les concepts et de favoriser l'échange d'informations
- Renforcer l'application des normes et à améliorer les produits de l'artisanat suivant des caractéristiques techniques communément admises et qui permettent d'accéder à de nouveaux marchés mondiaux
- Donner aux entreprises artisanales la possibilité d'accéder aux marchés sur un même pied d'égalité

Méthodologie de calcul de l'indicateur : Nombre de référentiels techniques élaborés durant l'année

Source d'information : Direction « Promotion de la Qualité »

Analyse de l'écart enregistré selon réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020 : L'année 2020 a été marquée par la crise du Covid-19 et l'on n'a pu enregistrer de références techniques au vu de des mesures de confinement. On notera par ailleurs que dans le cadre de la mise en place d'un label national pour l'artisanat comme marque de garantie officielle attestant que le produit se conforme à un ensemble de caractéristiques fixées par un règlement d'usage

garantissant un niveau de qualité, l'ONA a déjà entamé la certification des tapis dans toutes leurs diversités et jeté les premières bases réglementaires concernant ce projet, notamment les critères d'attribution et d'apposition du Label

❖ **Indicateur 2.2.2 : Volume de la production estampillée**

Indicateur	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Réal/prévs 2020	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Tapis et Tissages							
Surface (m ²)	52	29.51	52	31.164	%60	54	56
Chéchia							
Quantité (tonnes)	59	55	60	91.060	%151,7	65	65
Produits en cuivre							
Quantité (tonnes)	2,5	3	4	1.831	% 45,77	5	6

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet de d'apprécier l'évolution du volume annuel en termes de production estampillée

Méthodologie de calcul de l'indicateur : Les données de base pour le calcul de l'indicateur sont issues du fichier dont dispose la Direction de la Promotion de la Qualité. Tous ces produits sont contrôlés par l'ONA et au verso de chaque produit contrôlé doit figurer l'estampille de garantie

Source d'information : Direction « Promotion de la Qualité » - « Unité Observatoire & Prospective »

Analyse de l'écart enregistré selon réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020 :

- La production estampillée des tapis et tissages a atteint les 31164m² (surface reconvertie en m²) au cours de l'année 2020 contre 52000 m² en 2019, soit une baisse de 60%. Cette baisse serait justifiée essentiellement par l'impact du COVID-19 sur l'activité du secteur en général. En termes de production, le gouvernorat de Kairouan a enregistré le taux le plus élevé d'environ 34,1% suivi des gouvernorats de Gabès et Mahdia avec des taux respectifs de 27,3% et 12,1%.

- La production estampillée de la chéchia a atteint environ 91060 pièces pour un nombre de pièces estimé pour la même année de 60 milles et de 55 milles pièces estampillées effectivement en 2019 soit une hausse réelle de 9% par rapport à l'année précédente et une réalisation de 151% par rapport aux prévisions (Tableau indicateur 2.2.2). On notera que ce regain malgré un temps de crise, incombe à une amélioration de la situation en Libye, qui demeure le principal point de passage de la chéchia vers les pays d'Afrique de l'Ouest, notamment le Niger et le Nigéria.
- 1831 pièces en cuivre ont été estampillées en 2020 contre 3 milles en 2019 soit une baisse effective de 38% environ par rapport à l'année précédente et une réalisation de près de 45% de l'objectif annoncé. Ce recul incombe non seulement aux conséquences de la pandémie qui a freiné l'appareil de production mais également aux difficultés d'approvisionnement en matières premières et de leur tendance haussière

❖ **Indicateur 3.2.2 : Volume des exportations contrôlées**

Unité	Réalisati ons 2018	Réalisati ons 2019	Prévisio ns 2020	Réalisati on 2020	% de Réalisation	Prévisio ns 2021	Prévisio ns 2022
Million de dinars	79,13	80	85	75.810	% 89.19	90	95

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet de d'apprécier l'évolution du volume annuel en termes d'exportations contrôlées

Méthodologie de calcul de l'indicateur : Les données de base pour le calcul de l'indicateur sont issues du fichier dont dispose la Direction de la Promotion de la Qualité. Tous les produits destinés à l'export sont contrôlés techniquement par l'ONA notamment aux ports, aux aéroports et aux centres des colis postaux.

Source d'information : Direction « Promotion de la Qualité » - « Unité Observatoire & Prospective »

Analyse de l'écart enregistré selon réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020 : La valeur des exportations contrôlées par les services de l'ONA a atteint .85 MD au cours de l'année 2020 contre 80 MD en 2019, soit une baisse de l'ordre de 6% et une réalisation de 89% par rapport à l'objectif annoncé au titre de 2020

(Tableau indicateur 3.2.2). Par ailleurs, le gouvernorat de Sfax a représenté la plus grande proportion en termes de valeur des exportations réalisant à lui-seul 20,9 MD soit environ 27% du total des exportations contrôlées, suivi du gouvernorat de Nabeul par 20%. En outre la valeur des exportations indirectes a atteint 100 MD au cours de l'année 2020 contre 764 MD en 2019, soit une baisse de 86,9%, un déclin global se justifiant par les mesures de confinement et de la fermeture des frontières aériennes lors de la pandémie Covid-19

Objectif opérationnel 3 : Recherche & Innovation

❖ Indicateur 1.3.2 : Nombre de bénéficiaires du Programme d'adaptation professionnelle et de formation continue

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	2170	2000	2100	532	%25,33	2200	2300

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet d'apprécier l'évolution du nombre d'artisans ayant suivi les sessions du programme susmentionné dispensées par des entreprises artisanales accréditées

Méthodologie de calcul de l'indicateur : Les données de base pour le calcul de l'indicateur sont issues du fichier dont dispose la Direction du Développement des compétences. Ce fichier permettant le dénombrement de l'effectif réel des adhérents au programme se construit en adoptant une approche participative de visites de terrain avec nos délégations et d'une mise en place en concertation avec le Commissariat Général au Développement Régional d'un instrument d'évaluation notamment par des visites et rencontres au sein des entreprises qui accueillent.

Source d'information : Direction « Développement des compétences »

Analyse de l'écart enregistré selon réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020 : Le nombre de bénéficiaires du programme a atteint un total de 532 bénéficiaires en 2020, soit un taux de réalisation de 25,33% par rapport aux prévisions et une baisse effective prononcée de 74% par rapport à l'année précédent (Tableau Indicateur 1.3.2). Ce déclin s'explique principalement par les mesures de confinement et de l'interdiction des rassemblements qui s'en est ensuivi dont notamment les stages de formation continue, les sessions de coaching, les

séminaires...qui ont été tous reportés à des dates ultérieures non fixées en raison de la situation pandémique. On notera également que lors même du déconfinement partiel, les rassemblements ont continué à subir des restrictions ayant contraint le bon déroulement du programme.

❖ **Indicateur 2.3.2 : Nombre de bénéficiaires du programme de Coaching et d'assistance technique**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	--/--	1220	1600	2867	%179,18	1800	2000

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet d'apprécier l'évolution du nombre d'artisans ayant suivi les sessions du programme susmentionné dispensées dans le cadre des activités de notre « unité territoriale de développement des compétences » relevant de la Direction du développement des compétences portant essentiellement sur l'assistance technique, la bonne gouvernance, les techniques de gestion... juridique, financier,

Méthodologie de calcul de l'indicateur : Les données de base pour le calcul de l'indicateur sont issues du fichier dont dispose la Direction du Développement des compétences. Le dénombrement des participants au programme s'effectue à travers la collecte de donnée auprès de nos délégations régionales

Source d'information : Direction « Développement des compétences »

Analyse de l'écart enregistré selon réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020 : 2867 artisans ont suivi nos programmes de coaching et d'assistance technique contre 1220 en 2019 soit une hausse d'environ 135% par rapport à l'année précédente et une réalisation de près de 180% de l'objectif annoncé. L'enregistrement d'une hausse prononcée par rapport aux réalisations de 2019 et aux estimations de 2020 malgré un temps de crise trouverait pleinement justification dans la panoplie d'instruments d'action définis dans le programme et réalisés les années précédentes ayant entraîné vraisemblablement un effet accélérateur sur le nombre d'adhérents au programme tels :

- La planification de sessions de coaching sous formes de groupes homogènes restreints adaptées aux besoins des artisans et des entreprises artisanales à travers

notamment le conseil, l'orientation et l'encadrement dans les domaines de communication, de techniques de marketing et de promotion commerciale

- L'accompagnement sous forme de missions d'expertise répétées auprès des entreprises en phase de démarrage ou en post création confrontée à une multitude de difficultés qui entravent leur décollage, liées essentiellement à la faiblesse des compétences managériales afin de leur garantir un niveau d'entrepreneuriat et d'innovation compétitif et leur permettre de mettre dans une démarche d'amélioration continue la mise en application des compétences acquises lors de la formation.

❖ **Indicateur 2.3.3 Nombre de créations des tissages faits à la main exécutées**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	65	65	65	16	24,6%	65	68

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet de savoir les innovations apportées aux tissages faits main dans le but de son développement en marge de l'évolution du secteur de l'artisanat.

Méthode de calcul de l'indicateur : nombre des créations réalisées (tapis et tissages) par rapport aux créations existantes

Source d'informations : La direction de l'Innovation et des Etudes du Centre Technique de Création l'Innovation et d'Encadrement du tapis et de tissage

Analyse de l'écart enregistré au niveau des réalisations par rapport aux estimations de l'indicateur pour l'année 2020 : Au cours de l'année 2020, le Centre Technique de Création d'Innovation et d'Encadrement du tapis et de tissage a signé des conventions de partenariat avec des artisans et des entreprises artisanales afin de réaliser des créations avec de nouveaux designs des revêtements du sol adaptés aux goûts modernes et inspirés du patrimoine tunisien et utilisant des techniques, des matières premières et des décorations diverses et sous la supervision des techniciens du centre.

L'activité de tissage a connu de nombreuses difficultés dues à la pandémie de Covid-19, notamment l'approvisionnement en matières premières du fait de l'arrêt de l'activité des unités de filature et de teinture de laine pendant la période du confinement, ce qui a conduit à la réalisation de 15 créations seulement.

Cinq modèles de dessins modernes ont été créés et réalisés au sein de l'atelier expérimental du centre, en utilisant diverses matières premières

naturelles (laine, coton et fibre d'alfa) et par le mariage entre différentes techniques et l'utilisation de la teinture naturelle pour la laine en particulier.

❖ **Indicateur 2.3.4 : Nombre de bénéficiaires de sessions de formation en tissage fait main**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	38	55	55	21	38,18%	55	55

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet d'avoir une idée sur l'évolution du nombre de bénéficiaires de formations dans la branche des tapis et tissages.

Méthode de calcul de l'indicateur : nombre de bénéficiaires de stages de formation encadrés par le centre du tapis et tissage

Source d'informations : Sous-direction de l'Innovation et des Etudes du Centre Technique de Création l'Innovation et d'Encadrement du tapis et de tissage

Analyse de l'écart enregistré au niveau des réalisations par rapport aux estimations de l'indicateur pour l'année 2020 : 21 bénéficiaires ont participé à des sessions de formation dans l'activité de tissage, ce nombre reste sous-estimé, conséquence directe de la pandémie du corona, malgré qu'il y ait eu plusieurs demandes de développement de compétences dans diverses spécialités de la part de jeunes entrepreneurs qui souhaitent recevoir une formation en techniques de teinture naturelle, l'innovation et en amélioration des techniques de production.

Objectif opérationnel4: Promotion & Commercialisation

❖ **Indicateur 1.4.2 : Nombre de manifestations organisées à l'intérieur**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
-------	----------------------	----------------------	--------------------	----------------------	------------------	--------------------	--------------------

Nombre	92	120	125	25	20%	130	135
---------------	-----------	------------	------------	-----------	------------	------------	------------

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet d'apprécier l'évolution du nombre de manifestations à l'intérieur. Ces manifestations contribuent essentiellement à booster le développement commercial et la promotion du produit.

Méthodologie de calcul de l'indicateur : Nombre de manifestations organisées

Source d'information : Direction « Manifestations et Animation des espaces d'exposition »

Analyse de l'écart enregistré selon réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020 : 1/5ème uniquement du programme a été réalisé. Une baisse prononcée de l'ordre de 80% par rapport à 2019 due essentiellement à l'annulation d'une cinquantaine de salons durant les mois de mars et avril ainsi que tous les autres événements programmés.

❖ **Indicateur 2.4.2 : Nombre de participants aux manifestations locales, régionales et nationales**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	4438	6434	5000	891	17,82	5200	5400

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet d'apprécier l'évolution du nombre des artisans et entreprises artisanales ayant participé aux manifestations locales, régionales et nationales.

Méthodologie de calcul de l'indicateur : Nombre de participants

Source d'information : Direction « Manifestations et Animation des espaces d'exposition »

Analyse de l'écart enregistré selon réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020 : 86% de baisse par rapport à 2019 et environ 18% comme

réalisation par rapport aux estimations. Un déclin se justifiant par l'annulation de la majorité des manifestations en raison des mesures de confinement

❖ **Indicateur 3.4.2 : Nombre de participations aux manifestations à l'étranger**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisation 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	7	8	9	5	55.55%	11	14

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet d'apprécier l'évolution du nombre participations aux manifestations à l'étranger. Ces participations sont programmées et financées en grande partie par l'ONAT

Méthodologie de calcul de l'indicateur : Nombre de participations

Source d'information : Direction « Manifestations et Animation des espaces d'exposition »

Analyse de l'écart enregistré selon réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020 : 5 participations sur 9 prévues pour l'année 2020 ont été effectuées soit un taux de réalisation de 55% et une baisse effective de 37% par rapport à 2019

❖ **Indicateur 4.4.2 : Nombre de bénéficiaires de l'assistance pour l'accès aux marchés extérieurs**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisation 2020	% de Réalisation	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	186	150	165	1	0.60%	180	195

Présentation de l'indicateur : Cet indicateur permet d'apprécier l'évolution du nombre de bénéficiaires de l'assistance pour l'accès aux marchés extérieurs

Méthodologie de calcul de l'indicateur : Nombre de bénéficiaires par rapport au nombre de demandes

Source d'information : Direction « marketing »- «Centre de Promotion des Exportations »

Analyse de l'écart enregistré selon réalisations par rapport aux prévisions de cette année 2020 : Quasiment pas de bénéficiaires au titre de l'année 2020 en raison la crise pandémique et de la fermeture des frontières aériennes qui s'en est ensuivie

Analyse globale de la performance par rapport à l'objectif stratégique « Renforcement du rôle de l'artisanat dans le processus de développement durable »

Au vu des tableaux dressant le bilan de performance relatif à l'objectif stratégique « Renforcement du rôle du secteur de l'artisanat dans le processus de développement local et régional durable », on notera que l'objectif annoncé n'a enregistré que 50% de réalisation effective. Les facteurs pouvant justifier la non atteinte de la performance à un pourcentage appréciable sont directement liés aux mesures de confinement et les conséquences qui s'en sont ensuivies telles les difficultés d'approvisionnement en matières premières qui ont engendré à leur tour un freinage de la production, outre l'annulation de près d'une centaine d'événements promotionnels et commerciaux ainsi que la fermeture des frontières aériennes, terrestres et portuaires ayant impacté durement l'export.

Face à ce bilan, force est de signaler, qu'avec le plan de mesures sociales et économiques annoncé par le gouvernement destiné à soutenir le secteur, l'ONA poursuivra son action de développement à travers une panoplie de mesures ayant été prises également dans le cadre de la mise en œuvre des grands axes du plan national de développement de l'artisanat (PNDA) visant à booster le secteur par le biais de plusieurs projets structurants.

Avec l'application de la nouvelle loi organique du budget entrée en vigueur en 2020, le contrat de performance comme engagement réciproque entre le ministère du tourisme en qualité de « Mission » et l'ONA en tant que « Acteur public » constitue un jalon important dans l'accompagnement du secteur. Important, parce que le CP tire les conséquences des évolutions proposées dans la nouvelle loi organique de budget et les traduit en actions concrètes et opérationnelles. Il modernise le fonctionnement du réseau de l'ONA autour de ses 24 délégations régionales et il simplifie en profondeur les démarches.

2.Présentation de l'exécution de budget du programme :

Les dépenses du Programme Tourisme et Artisanat pour l'année **2020** ont été fixées à 136 346 MD, soit **86,52%** du budget total alloué à la mission Tourisme estimé à **157 582 MA**. Le total des crédits exécutés du Programme Tourisme et Artisanat pour l'année **2020** s'est élevé à **104833 MA** soit un taux de réalisation estimé à

76,89.%. La répartition du budget selon lanature de la dépense est incluse dans le tableau suivant :

Tableau n° 3 :

Exécution du budget de programme pour l'année 2020 par rapport aux prévisions

Répartition selon la nature des dépenses (Crédits de paiement)

Unité : mille dinars

Dépenses		Prévisions2020	Réalisations	Réalizations par rapport aux prévisions	
		(LF complémentaire (1))	2020 (2)	Montant (2)- (1)	Taux de Réalisation% (2)/(1)
Dépenses de rémunération	Dépenses d'engagement	61360	61360	0	100
	Dépenses de paiement	61360	61360	0	100
Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'engagement	11028	11028	0	100
	Dépenses de paiement	11028	11028	0	100
Dépenses d'interventions	Dépenses d'engagement	63728	63728	0	100
	Dépenses de paiement	63728	63728	0	100
Dépenses d'investissement	Dépenses d'engagement	230	230	0	100
	Dépenses de paiement	230	230	0	100
Dépenses des opérations financières	Dépenses d'engagement	-	-	-	-
	Dépenses de paiement	-	-	-	-
Total général	Dépenses d'engagement	136346*	136346*	0	100

	Dépenses de paiement	136346*	136346*	0	100
--	----------------------	----------------	----------------	----------	------------

***Sans prise en compte les ressources propres**

Le budget de Programme Tourisme et Artisanat est estimé à **136 346 MA** Au cours de l'année **2020**, le total des subventions accordées aux différents acteurs publics impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie du programme au titre de rémunération, de fonctionnement et de l'intervention ont été transférés à raison de **100%**. La répartition des crédits est comme suit :

- 1) Une subvention au profit de l'Office National du Tourisme Tunisien : Cette subvention, estimée à **55918 MD**, a été accordée pour couvrir les dépenses des programmes de développement de l'Office.
- 2) Une subvention au profit de l'Office National de l'Artisanat : Cette subvention, estimée à **7100 MA**, a été accordée pour couvrir les dépenses des programmes de développement de l'Office.
- 3) Une subvention à l'Agence de Formation aux Métiers du Tourisme : Cette subvention, estimée à **590 milles dinars**, a été accordée pour couvrir les dépenses des programmes de développement de l'agence.
- 4) Une subvention au profit du Centre Technique de Création, d'Innovation et d'Encadrement dans le Secteur du Tapis et de Tissage estimée à **120 milles dinars**.

Tableau numéro 4 :

Exécution du budget du programme pour l'année 2020 par rapport aux prévisions :

Répartition par sous-programmes et activités

(Crédits de paiement)

Unité : mille dinars

Sous - Programmes	Activités	Prévisions 2020	Prévisions 2020 (LF complémentaire) (1)	Réalizations 2020	Réalizations par rapport aux prévisions	
		-1			Montant	Taux de réalisation%
		LF	(2)-(1)		(2)/(1)	

SP1 : Pilotage du secteur Touristique	A1 : Tourisme	96838	96838	96838	0	100
	A2: Enseignement Supérieur	3000	3000	3000	0	100
	A2: Formation aux métiers du Tourisme	15790	15790	15790	0	100
Total SP1		115628	-	115628	0	100
SP2 : Pilotage du secteur de l'Artisanat	A1: Artisanat	20758	20758	20758		100
	A2 : Création, Innovation et Encadrement dans le Secteur du Tapis et de Tissage	710	710	710	0	100
Total SP2	21468	21468	-	0	100	21468
Total général	137096*	137096*	137096**	0	100	137096*

***Sans prise en compte les ressources propres**

3. Défis, difficultés et mesures à prendre pour atteindre la performance du programme

1. Les défis et difficultés :

L'année **2020** a été marquée par de nombreux obstacles qui ont entravé l'atteinte des objectifs fixés pour le programme, notamment :

- ❖ Les effets de la pandémie Corona 19 sur le secteur du tourisme au cours de l'année 2020.
- ❖ Les dettes et les impayés des établissements impliqués dans la mise en œuvre du programme : Les dettes du Programme Tourisme et Artisanat pour l'année **2020** sont estimées à plus de **10 millions de dinars**, ce qui a entraîné l'incapacité des établissements à réaliser les activités programmées pour atteindre les objectifs souhaités. Les dettes enregistrées dans le cadre du programme sont divisées en deux catégories :
 - **Dettes des dépenses de rémunérations** : Les dettes sont estimées à **4 643 M.D** pour l'année **2020**
 - **Dettes des dépenses de fonctionnement** : Le Programme Tourisme et Artisanat a enregistré en **2020** un déficit au titre des dépenses de fonctionnement de **6065 M.D**.

Les mesures à prendre pour atteindre la performance du programme :

Pour atteindre les objectifs fixés, une nouvelle stratégie sera lancée qui s'inscrit dans le cadre du nouveau plan quinquennal de développement **2021/2025** qui prend en compte les changements urgents tant au niveau de l'industrie du tourisme dans le monde qu'au niveau du comportement des consommateurs en raison de l'émergence du virus corona. Les mesures et activités qui seront entreprises pour remédier aux manquements constatés afin d'atteindre les valeurs souhaitées des indicateurs de performance du programme sont les suivantes :

- Développer un plan promotionnel pour surmonter les effets et les répercussions de la pandémie de Corona 19 sur le secteur du tourisme qui répondent aux aspirations de tous les touristes et groupes cibles,
- Le retour de l'activité et du mouvement touristique à son activité antérieure dans les plus brefs délais pour récupérer les parts perdues sur les marchés, en élaborant un plan promotionnel qui œuvre à rebâtir la « confiance » dans la destination touristique tunisienne en mettant en valeur les spécificités humaines, historiques, culturelles et climatiques de la Tunisie dans son environnement euro-méditerranéen et de mettre l'accent sur la communication territoriale, civile et culturelle de la Tunisie avec l'espace européen, à travers :

- Un message unifié à l'ensemble des marchés européens
 - Relancer progressivement l'activité touristique dans tous les domaines (hôtellerie - investissements - formation...)
 - Classer les marchés selon leur "capacité et préparation" à rétablir leur ordre normal.
 - Visualiser et concevoir des opérations promotionnelles ciblant trois domaines :
 - L'espace européen dans son ensemble
 - L'espace National des Marchés Prioritaires
 - L'espace local en terre dans les marchés cibles
-
- Préserver et consolider la position de la destination touristique tunisienne sur les marchés traditionnels,
 - Aller de plus en plus vers des marchés avec des stocks importants,
 - La diversification de l'offre et à l'amélioration des services rendus en diversifiant les modes d'hébergement et en se concentrant sur des produits touristiques à valeur ajoutée qui rompraient avec la saisonnalité du secteur et cibleraient les segments à fort pouvoir d'achat,
 - Adopter une approche qualitative et sélective des opérations promotionnelles,
 - Créer l'événement en organisant et en soutenant de grands événements.
 - Les campagnes publicitaires nationales programmées, à partir de 2021, viseront également à :
 - Promouvoir les mesures prises par le Ministère du Tourisme pour assurer les conditions sanitaires et rassurer les différents opérateurs de voyages à l'étranger,
 - Mettre l'accent sur la mise en valeur de la diversité et de la richesse du produit touristique de la destination tunisienne, notamment le tourisme culturel et désertique, le tourisme d'affaires, dans le but de prolonger la saison touristique durant les saisons d'automne et d'hiver,

(A PARTIR DE 2015)

**Le responsable programme
MR FEHMI HOUKI**

PROGRAMME N° 9 : PILOTAGE ET APPUI

1- Présentation et analyse des résultats de performance :

Au cours de l'année 2020, des efforts importants se sont poursuivis pour soutenir le secteur du tourisme et de l'artisanat à travers le programme pilotage et appui , en soutenant l'encadrement et la formation du personnel dans divers domaines de gestion, de l'utilisation des technologies de l'information et du développement du système d'information de le ministère.

Les tableaux suivants présentent les différents indicateurs du programme pilotage et appui, classés selon les objectifs stratégiques qui ont été fixés.

1.1Présentation des objectifs stratégiques et de leurs indicateurs de performance :

❖ Objectif stratégique 9.1 : Maîtriser la masse salariale

Présentation de l'objectif stratégique :

Cet objectif reflète les différentes activités qui contribueraient à la gouvernance de la gestion des ressources humaines, telles que l'augmentation du taux d'encadrement, l'amélioration du taux de participation des salariés aux formations et la rationalisation des nouvelles affectations.

Cet objectif comprend des indicateurs de mesure de performance liés au développement des capacités professionnelles des employés et des cadres en termes de formation et de développement des compétences, en plus de soutenir le taux de formation par des affectations étudiées, en fonction des besoins réels de la nature des tâches effectués .

Cet objectif a été réduit à un seul objectif spécifique, qui est d'accroître l'efficacité des ressources humaines . Cet objectif comprend les indicateurs de mesure de la performance énumérés dans les tableaux suivants :

Indicateur 9.1.1.1 Taux de l'encadrement

Unités	Exécution 2018	Exécution 2019	Estimation 2020	Exécution 2020	Exécution par rapport estimation 2020	Prévision2021	Prévision 2022
%	57.53	60.29	59.72	67	112.19	72	75

Bref commentaire technique :

- ❖ Définition de l'indicateur : Cet indicateur vise à suivre le pourcentage d'encadrement du personnel
- ❖ La méthode de calcul de l'indicateur : le nombre des cadres / le nombre total d'employés
- ❖ Source d'information : Direction des Affaires Administratives

Analyse de l'écart enregistré au niveau des réalisations par rapport aux estimations de l'indicateur pour l'année 2020 :

Les réalisations du taux d'encadrement pour l'année 2020 ont connu une augmentation par rapport aux prévisions programmées dans la loi de finances pour la même année, et cela s'explique par la mise en œuvre de la promotion exceptionnel des agents du corps administratif paritaire conformément avec les dispositions de l'arrêté 115 du 2020 du 25 février 2020, qui est le corps auquel appartient la majorité du personnel de la mission.

❖ Indicateur 9.1.1.2 : le taux des fonctionnaires bénéficiant d'une formation

Unités	Exécution 2018	Exécution 2019	Estimation 2020	Exécution 2020	Exécution par rapport	Prévision2021	Prévision2022
--------	----------------	----------------	-----------------	----------------	-----------------------	---------------	---------------

					estimation 2020		
%	65.27	69.23	43	46	106.97	50	52

Bref commentaire technique :

- ❖ Définition de l'indicateur : Cet indicateur a pour objectif de comptabiliser et d'indiquer le pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une formation par rapport au nombre total de salariés.
- ❖ Mode de calcul de l'indicateur : Nombre de bénéficiaires de la formation / nombre total de employés
- ❖ Source d'information : Rapport des activités de formation pour chaque année

Analyse de l'écart enregistré au niveau des réalisations par rapport aux estimations de l'indice pour l'année 2020 :

L'indicateur du taux de salariés bénéficiant d'une formation a connu une évolution remarquable par rapport aux estimations pour l'année 2020, cet évaluation s'explique par la diversification des axes de formation en fonction de la demande, en plus de l'implication de tous les grades et catégories du personnel du programme dans les différentes formations du plan annuel de la formation .

- ❖ Indicateur 9.1.1.3 Taux de présence effective au travail

Unités	Exécuti on 2018	Exécuti on 2019	Estimati on 2020	Exécuti on 2020	Exécutio n par rapport estimati on 2020	Prévisio n 2021	Prévisio n 2022
%	94.7	98.03	97.30	74.87	76.94	98	98

Bref commentaire technique :

- ❖ Définition de l'indicateur : Cet indicateur permet de suivre le taux de présence effective au travail
- ❖ Mode de calcul de l'indicateur : le nombre du personnel présents / le nombre total du personnel
- ❖ Source d'information : Département des affaires administratives.

Analyse de l'écart enregistré au niveau des réalisations par rapport aux estimations de l'indicateur de l'année 2020 :

Au cours de l'année 2020, le taux de présence effective au travail n'a pas atteint les estimations qu'on espérait atteindre, principalement en raison des

périodes de quarantaine obligatoire suite à l'épidémie covid19 , aussi bien les congés de maladies pour long terme .

Analyse et interprétation de la mesure dans laquelle l'objectif a été atteint :

A travers les indicateurs liés à l'objectif stratégique, qui est lié à la maîtrise de la masse salariale, le programme pilotage et appui vise les objectifs fixés par la loi de finances pour l'année 2020, mais les réalisations escomptées n'ont pas été atteintes, notamment en raison de circonstances extérieures à la gestion administrative et financière du programme, en particulier les circonstances de la pandémie covid 19

❖ Objectif stratégique 9.2 : Rationalisation des crédits

Présentation de l'objectif stratégique : Cet objectif comprend un ensemble d'activités qui contribuent à l'exécution et au suivi des crédits alloués au budget du programme en améliorant le taux de consommation des crédits, notamment ceux liés à l'investissement .

❖ L'indicateur 9.2.1.1 : Taux d'avancement de l'exécution du budget

Unités	Exécution 2018	Exécution 2019	Estimation 2020	Exécution 2020	Exécution par rapport estimation 2020	Prévision 2021	Prévision 2022
%	95.65	72.09	96	70.25	73.17	98	98

Bref commentaire technique :

- ❖ Définition de l'indicateur : Cet indicateur permet de connaître l'état d'avancement de l'exécution du budget et la consommation des crédits alloués
- ❖ Mode de calcul de l'indicateur : crédits dépensés / crédits alloués
- ❖ Source d'information : Système de gestion budgétaire (ADEB)

Analyse de l'écart enregistré au niveau des réalisations par rapport aux estimations de l'indice pour l'année 2020 :

Le taux d'avancement de l'exécution du budget en 2020 n'a été que de 73,17% par rapport à ce qui est programmé dans la loi de finances pour la même année, principalement en raison de l'annulation des dépenses liées aux missions à

l'étranger et aux forums de formation, et un retard a été enregistré dans l'exécution.

de nombreux programmes financés par le Fonds au profit des communes touristiques (retard dans la mise en œuvre des programmes d'hygiène, non-fourniture des documents nécessaires à l'accomplissement des démarches de décaissement des crédits,...)

Par ailleurs, de nombreux événements touristiques ont été annulés au cours de l'année 2020 (le Festival des Palais du Désert à Tataouine, le Festival International des Oasis à Tozeur, le Festival International du Désert à Douz, le Festival International de Musique Symphonique à El Jem,...). financé par le Fonds de développement de la compétitivité Dans le secteur du tourisme, pour des raisons liées à la quarantaine due à l'épidémie du virus Corona, en plus de la diminution de l'activité touristique aux niveaux interne et externe.

❖ **L'indicateur 9.2.1.2 : le taux de la masse salariales sur le budget total**

Unités	Exécution 2018	Exécution 2019	Estimation 2020	Exécution 2020	Exécution par rapport estimation 2020	Prévision 2021	Prévision 2022
%	62.38	85.34	66	35.01	53.04	34.16	34.02

Bref commentaire technique :

- ❖ Définition de l'indicateur : Cet indicateur permet de suivre les crédits locatifs et le pourcentage de leur consommation sur le budget total.
- ❖ Mode de calcul de l'indicateur : les crédits de dépenses alloués au salaire / le montant total du budget.
- ❖ Source d'information : ordonnances des paiements des salaires.

Analyse de l'écart enregistré au niveau des réalisations par rapport aux estimations de l'indice pour l'année 2020 :

Le taux de réalisations de la masse salariales pour l'année 2020 représente 53,04 % par rapport aux estimations pour la même année, et cela est principalement dû au départ des agents pour d'autres postes administratifs dans d'autres départements

❖ **Objectif stratégique 9.3 : Efficacité du programme pilotage et appui**

Présenter l'objectif stratégique : Cet objectif comprend diverses activités, services, équipements et technologies modernes, y compris des moyens et des logiciels, et les mettre à la disposition des différents acteurs de la filière pour assurer leur bon fonctionnement.

En plus de soutenir l'effort national de maîtrise de l'énergie en rationalisant la gestion du parc de voitures administratives qui appartiennent au ministère.

Cet objectif a été réduit à un seul objectif spécifique, qui est :

Rationalisation de la cession du parc automobile Cet objectif comprend des indicateurs de mesure de performance répertoriés dans les tableaux suivants :

❖ **Indicateur 9.3.1.1 le coût moyen de réparation et d'entretien pour chaque voiture administrative**

Unités	Exécuti on 2018	Exécuti on 2019	Estimati on 2020	Exécuti on 2020	Exécuti on par rapport estimati on 2020	Prévisi on 2021	Prévisi on 2022
DINA RS	2540	2020	2500	1500	60.80	2000	2000

Bref commentaire technique :

- ❖ Définition de l'indicateur : Cet indicateur permet le suivi des crédits locatifs et le pourcentage de leur consommation sur le budget total
- ❖ Mode de calcul de l'indicateur : le montant des réparations par voiture / les crédits alloués au budget de l'entreprise et de l'entretien
- ❖ Source d'information : Administration Générale des Intérêts Communs

Analyse de l'écart enregistré au niveau des réalisations par rapport aux estimations de l'indicateur pour l'année 2020 :

La réparation des voitures administratives est l'une des dépenses les plus pesantes sur le budget du programme, d'autant plus qu'il n'est pas possible de prévoir les dégâts qui pourraient survenir sur le parc usé, avec la difficulté de déterminer le coût de la réparation.

Nos intérêts s'attachent à maîtriser le coût moyen de réparation et d'entretien de chaque voiture administrative, qui en 2020 a diminué par rapport aux prévisions fixées par la loi de finances, pour les raisons suivantes :

1. Effectuer l'entretien périodique aux dates spécifiées et approuver l'inspection technique des voitures pour la détection précoce des dysfonctionnements.

2. Réaliser des formations au profit des conducteurs dans les domaines liés à la maîtrise de l'énergie et à la conduite rationnelle.
3. Rationaliser l'utilisation des voitures administratives, notamment dans la distribution du courrier et dans le transport des employés, en adoptant le système de collecte en plus de conclure des contrats d'entretien avec un atelier pour l'entretien et la réparation.

Indicateur 9.3.1.2 consommation moyenne de carburant des véhicules du service

Unités	Exécuti on 2018	Exécuti on 2019	Estimati on 2020	Exécuti on 2020	Exécuti on par rapport estimati on 2020	Prévisi on 2021	Prévisi on 2022
DINA RS	2540	2020	2500	1500	60.80	2000	2000
LITRE	1833	982.973	969	920	94.94	997	997

Bref commentaire technique :

- ❖ Définition de l'indicateur Cet indicateur permet de suivre la consommation individuelle de carburant des voitures de l'Autorité.
- ❖ Mode de calcul de l'indicateur : la quantité totale de carburant consommé / le nombre de voitures du service
- ❖ Source d'information : direction Générale des services Communs

Analyse de l'écart enregistré au niveau des réalisations par rapport aux estimations de l'indice pour l'année 2020 :

Le taux annuel de consommation de carburant des voitures de l'Autorité administrative a diminué au cours de l'année 2020 par rapport à ce qui avait été programmé au cours de la même année, en raison de la baisse du rythme de l'activité touristique et de toutes les dépenses qui y sont associées en raison de la propagation du virus Corona, alors que les visites sur le terrain et les transferts dans les régions, en particulier les zones touristiques, et l'inspection des projets et des démonstrations ont diminué.

Analyse et interprétation de la mesure dans laquelle l'objectif a été atteint :

La propagation du virus Corona et la stagnation générale qui en a résulté dans le secteur, ont contribué à contrôler les ratios d'indicateurs qui ont mesuré la

performance de l'efficacité du programme pilotage et appui au cours de l'année 2020, comme le programme a pu rationaliser dépenses publiques et réduire la consommation de crédits destinés à la réparation et à l'entretien des voitures administratives et la consommation de carburant des voitures d'intérêt.

2 - Présentation de l'exécution du budget du programme :

1.2 Exécution du budget programme selon la nature des dépenses :

Tableau numéro 3 :

Exécution du budget du programme pilotage et appui pour l'année 2020 par rapport aux prévisions

Répartition selon la nature de dépenses

Unité : mille dinars

* Sans tenir compte des ressources propres des institutions.

État des dépenses		Estimations 2020	Réalizations 2020	Réalizations par rapport aux notes	
		Loi de Finances Complémentaire		MONTANT	Taux d'achèvement %
Dépenses de rémunération	Crédits de paiement	2 187	2 053	-134	93.87
dépenses moyens de services	Crédits de paiement	639	488	-151	76.37
Dépenses d'intervention	Crédits d'engagement	210	199	-11	94.76
	Crédits de paiement	210	199	-11	94.76
	fonds au trésor	18 000	3 107	-14 893	17.26
dépenses d'investissement	Crédits d'engagement	200	17	-183	8.50
	Crédits de paiement	200	17	-183	8.50
Le total	Crédits d'engagement	21 236	5 864	-15 372	27.61
	Crédits de paiement	21 236	5 864	-15 372	27.61

Le budget du Programme pilotage et appui en 2020 s'élevait à 21 236 MD (en tenant compte des fonds de trésorerie) et seulement 5 864 MD ont été décaissés sur le total des crédits alloués au programme, soit 27,61 %. Le faible taux de réalisation s'explique principalement par :

- On estime que 76,4% du total des crédits alloués aux dépenses de gestion ont été dépensés en raison de l'épidémie de Corona, certaines formations, formations et missions à l'étranger ayant été annulées, ainsi que le report de l'acquisition de mobilier de bureau et la suppression de l'acquisition de certains journaux et magazines.

Le décaissement d'environ 94,5% du total des crédits affectés aux dépenses d'intervention, et l'écart de réalisation s'explique par le non décaissement de la totalité du montant affecté à la subvention accordée à l'amitié du personnel du ministère du Tourisme, après l'approbation du Commission des finances publiques mise à jour au sein du ministère pour proposer l'utilisation des tickets de nourriture pendant la période de quarantaine complète dirigée pour les mois de mars et avril 2020.

Les crédits des comptes spéciaux de trésor :

* Le taux de réalisation du budget du Fonds de Protection des zones Touristiques a atteint 25% des ressources totales fixées par la Loi de Finances pour l'année 2020. Il s'agit d'un pourcentage faible par rapport aux années précédentes en raison de la situation sanitaire exceptionnelle qui a eu un impact négatif sur la niveau de mise en œuvre des programmes financés par le Fonds au profit des communes touristiques (retard dans la mise en œuvre des programmes Propreté, non production des documents nécessaires à l'accomplissement des procédures de décaissement du crédit,...).

* Le taux de réalisation du budget du Fonds de Développement de la Compétitivité dans le secteur du tourisme a atteint 14% des ressources prévues par la Loi de Finances pour l'année 2020. Au vu de la circonstance sanitaire exceptionnelle qui a eu un impact négatif sur le secteur :

- De nombreux événements touristiques ont été annulés durant l'année 2020 (le Festival des Palais du Désert à Tataouine, le Festival International des Oasis à Tozeur, le Festival International du Désert à Douz, le Festival International de Musique Symphonique à El Jem,...).

- L'Office National du Tourisme Tunisien n'a pas été en mesure de mettre en œuvre le programme publicitaire conjoint.

- L'étude du programme de la marque de qualité touristique a été reportée par l'Office National du Tourisme Tunisien.

• Une partie des crédits du fonds (1 MD) a également été affectée au financement du programme de réhabilitation des établissements hôteliers, où l'organe de gestion du fonds a approuvé en sa séance tenue le 12 octobre 2020 12 dossiers de financement avec un total de crédits de 703 dinars, alors que 3 dossiers ont été promis pour un montant total Un montant de 280 MD, soit un taux de réalisation de 28% du total des crédits qui lui sont alloués.

Quant aux 8 dossiers restants (estimés à un montant total de 423 MD), ils n'ont été mis en gage au cours de l'année 2020 jusqu'à ce que leurs dossiers soient complétés par l'Office de Réhabilitation Touristique.

Le pourcentage total des dépenses d'investissement a été estimé à 8%, soit un montant de 16 647 dinars sur un total de 200 dinars. Cela est dû au manque de projets dans le cadre de la préparation de l'environnement touristique à la suite du déclenchement de la pandémie de Corona.

2.2 Exécution du budget programme selon les sous-programmes et activités :

Tableau numéro 4 :

Exécution du budget du programme PILOTAGE ET APPUI pour l'année 2020 par rapport aux prévisions

Répartition par sous-programmes et activités

Unité : mille dinars

Sous-programmes	Déclaration d'activités	Estimations 2020	Estimations 2020	Réalizations 2020	Réalizations par rapport aux notes montant
		Loi de Finances	Loi de Finances Complémentaire		
Sous-programme n°1 : PILOTAGE ET APPUI	Activité n° 1 : pilotage	306	306	228	78
	Activité 2 : appui	2 930	2 930	2 533	397
	Fonds de trésor	18 000	18 000	3 107	14 893
total		21 236	21 236	5 868	15 368

* Sans tenir compte des ressources propres des institutions.

Activité pilotage : les crédits alloués à cette activité ont été renforcés au cours de l'année 2020 (virements) suite aux changements intervenus dans les désignations des membres du gouvernement au cours des mois de février et septembre 2020 (Arrêté présidentiel n°19 du 27, 2020 et arrêté présidentiel n° 84 de 2020 du 02 septembre 2020) et les salaires mensuels requis pendant 3 mois supplémentaires, tels qu'autorisés pour les membres du gouvernement lorsqu'ils quittent leurs fonctions ministérielles.

Activité d' appui : Les fonds alloués à cette activité ont été renforcés au cours de l'année 2020 (transferts), notamment les bourses liées à l'emploi et les bourses à la vie privée en constante évolution intitulées Graduation, promotion et désignations dans les plans de carrière. Un ouvrier de classe 1 a également été embauché, dans le cadre des privilèges accordés aux membres du gouvernement, et la réflexion financière totale pour l'année 2020 s'élève à 39MD

❖ **Effets de la pandémie de Corona sur l'exécution du budget programme**

Compte tenu de la taille limitée du budget du programme PILOTAGE ET APPUI et de ses activités affiliées et du nombre limité de fonctionnaires du ministère (à moins de 70 aides en 2020), la pandémie de Corona n'a pas, en général, eu d'impact significatif sur le programme budget, et l'affaire n'a pas nécessité le recours à des crédits supplémentaires ou additionnels, car l'affaire s'est limitée à l'adoption de mécanisme de virement entre diverses dépenses (frais directs de nettoyage, missions à l'étranger et formation....)

❖ **Problèmes et lacunes liés à la mise en œuvre du programme**

Plusieurs problèmes empêchent l'atteinte des objectifs souhaités et l'atteinte des valeurs souhaitées des activités confiées au programme d'animation et d'accompagnement et entravent le cours normal des travaux. On peut les citer :

- ❑ Ressources humaines limitées (manque d'agrément des missions ces dernières années).
- ❑ Les moyens limités alloués à la formation et au recyclage du personnel pour les qualifier pour mener à bien les tâches qui leur sont confiées, notamment dans les domaines privés.
- ❑ La grave pénurie de capacité du siège pour les fonctionnaires et cadres du ministère, qui affecte négativement le cours normal des travaux et l'insuffisance des bureaux pour accueillir les agents, notamment pour la conservation des archives courantes.
- ❑ Mesures et activités à entreprendre pour remédier aux déséquilibres dans la mise en œuvre des indicateurs du programme :
- ❑ Renouveler le parc de voitures administratives pour éviter les consommations excessives et la rationalisation des dépenses.

- ❑ Envisager la possibilité de louer un nouveau siège social pour le ministère ou d'agrandir le siège actuel.
- ❑ Renforcement des ressources humaines, y compris le personnel, le personnel et la monnaie.
- ❑ Reconsidérer la structure organisationnelle du ministère pour s'adapter aux exigences du système de comportement selon les objectifs.
- ❑ Fournir les moyens nécessaires pour assurer la bonne mise en œuvre et le suivi des programmes en développant des méthodes de travail et en fournissant des exigences de travail confortables et nécessaires pour tous les employés.
- ❑ Mettre en place les procédures en place pour rationaliser les consommations énergétiques dans l'administration et prendre les mesures nécessaires à cet effet
- ❑ Développement des capacités professionnelles du personnel et du personnel en termes de formation et de développement des compétences en enrichissant et élargissant la base de formation dans les domaines des médias modernes pour les cadres et agents des administrations centrales, en plus de soutenir le pourcentage de encadrement à travers les missions étudiées en fonction des besoins réels des postes de travail et du cahier des charges du prestataire.
- ❑ Resserrer l'exécution et le suivi du budget du ministère en améliorant le taux de consommation des crédits, notamment ceux liés à l'investissement et à l'intervention publique.

Suivi et évaluation du comportement administratif, financier et technique des services rattachés au ministère et des institutions sous tutelle afin d'améliorer leurs performances à l'avenir.